



<b>Objectifs de la mission : rappels.....</b>	<b>3</b>
<b>1-Inventaire/Diagnostic des structures existantes sur la Loire et son bassin.....</b>	<b>5</b>
Rappel de la méthodologie.....	5
Etat des lieux des structures existantes .....	6
- l'Ecopôle du Forez.....	6
- L'ObservaLoire de Digoin.....	7
- Le Pavillon du Milieu de Loire de Pouilly-sur-Loire.....	9
- Le musée municipal de Cosne-sur-Loire.....	10
- <i>La Maison de Loire de Belleville-sur-Cher.....</i>	<i>11</i>
- Le musée de la marine de Loire de Châteauneuf-sur-Loire.....	12
- <i>La Maison de Loire de Jargeau.....</i>	<i>14</i>
- <i>La Maison de Loire de Saint-Dyé-sur-Loire .....</i>	<i>16</i>
- L'Observatoire de Blois .....	16
- <i>La Maison de Loire de Montlouis-sur-Loire.....</i>	<i>18</i>
- Le musée de la Rivière de Chinon.....	19
- L'Observatoire de la Vallée d'Anjou.....	20
Synthèse .....	20
<b>2- Inventaire/diagnostic des projets en cours sur la Loire et son bassin.....</b>	<b>24</b>
Etat des lieux des projets en cours de réflexion .....	24
- La Maison de l'Allier à Vichy.....	24
- La Maison de l'eau et de la pêche de Cordelle .....	26
- Le projet de Brives-Charensac.....	27
- Le projet d'Orléans .....	28
- Le Centre d'Interprétation des zones humides de Bréhémont...29	
- Le projet de Saint Mathurin.....	29
- Le projet de Cordemais.....	31
Synthèse des projets .....	32
<b>3- Perspectives de mise en réseaux .....</b>	<b>34</b>
Etat des lieux : les réseaux existants.....	34
- L'absence de réseau au sens strict du terme .....	34
- L'existence de partenariats notamment entre les musées.....	35
- Des initiatives ponctuelles prises par l'Agence de l'Eau.....	35
- Un réseau en soi : le revue Loire et ses terroirs.....	35
- Un cas spécifique, la région Centre, et les tentatives autour de la fédération des <i>Maisons de Loire</i> .....	36

---

Expressions des structures existantes et des porteurs de projets à l'égard d'un réseau « *Maisons de Loire* ».....38

Les fondements d'un réseau « *Maisons de Loire* » : La Qualité .....40

L'animation du réseau : un élément décisif pour la réussite de l'opération.....42

**4- Quatre scénarios de mise en réseau des “*Maisons de Loire*”.....43**

Scénario 1 : *L'Etablissement Public Loire et ses partenaires renoncent à mettre en place un réseau « Maisons de Loire »*.....44

Scénario 2 : *La création d'un réseau informel : lieu de rencontres et d'échanges, plate-forme d'information.* .....45

Scénario 3 : *Un réseau formel : « Les Maisons de Loire » labellisées, développant des projets volontaristes de partenariats*.....47

Scénario 4 : *Un réseau « Maisons de Loire » sous-tendu par un appui technique et financier à des projets individuels et collectifs : Un réseau à géométrie variable*.....49

**Conclusion.....53**

**Annexes.....54**



## ***Objectifs de la mission***

---

### Rappels :

Dans le cadre du Programme Interrégional Loire Grandeur Nature l'Etablissement Public Loire est chargé de coordonner la réflexion sur les « *Maisons de Loire* ».

Cette réflexion s'inscrit dans les mandats donnés par les collectivités territoriales membres, pour la période 2000-2006, à l'Etablissement. Au titre de la mise en valeur du patrimoine naturel, paysager et culturel des vallées, il est prévu que l'Etablissement « *assure la coordination d'une réflexion visant à mettre en réseau et à étendre les Maisons de Loire tout d'abord sur l'axe Loire puis progressivement sur les autres affluents* ».

La convention signée entre l'Etat, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et l'Etablissement Public Loire prévoit ainsi que dans le cadre des actions d'information et de sensibilisation à l'environnement une réflexion de cet ordre soit menée par l'Etablissement.

Les premières observations réalisées par un groupe de travail technique constitué à cette occasion ont permis de constater la diversité et l'hétérogénéité des structures existantes. Constat a également été fait de l'émergence de nouvelles structures venant accroître l'offre. Ont également été identifiés de nombreux projets ou initiatives locales visant à créer des équipements du type « *Maison de Loire* » à vocation pédagogique et touristique.

Enfin il a été relevé qu'à l'échelle de la Région Centre une mise en réseau existe déjà avec la Fédération des *Maisons de Loire* de la région Centre, fédération qui regroupe les quatre *Maisons de Loire* situées le long de l'axe ligérien et à laquelle s'est adjoint l'*Observatoire de Blois*.

**Sont ainsi concernées par la démarche d'étude les structures existantes ou en projet situées à partir de cet axe Loire sur les affluents et donc sur l'ensemble du bassin.**

**Il s'agit de structures visant à diffuser le connaissance de la vie du fleuve et du patrimoine auprès de publics variés, habitants permanents, publics touristiques.**

L'hétérogénéité des structures quant au contenu et à la qualité de leur offre, à leurs modalités de gestion et de fonctionnement et aux moyens dont elles disposent, à leur environnement humain et touristique, impose d'établir un bilan des structures existantes et des projets avant même d'aborder la notion de mise en réseau. En effet avant d'élaborer des propositions concrètes en matière de réseau, il est apparu indispensable d'avoir une vision précise et complète de l'offre existante et ceci en vue de se caler « sur les demandes » du terrain.

C'est sur la base de ce diagnostic que l'opportunité même d'une mise en réseau sera examinée, avec une mise en perspective des potentialités envisageables.

---

L'opportunité de l'étude est également de proposer à l'Etablissement Public Loire des orientations lui permettant d'élaborer une stratégie d'intervention en faveur des structures de type Maisons de Loire. Au-delà de la question portant sur leur mise en réseau, il s'agit de réfléchir aux appuis accordés par l'Etablissement aux structures elles-mêmes. Actuellement l'Etablissement est régulièrement sollicité pour intervenir financièrement auprès de structures Loire. Les contributions financières accordées s'inscrivent dans le programme de l'Etablissement relevant des actions patrimoniales (en 2002, une enveloppe de 15 245 euros a été provisionnée).

Soucieux de fonder son intervention sur un programme d'actions à la fois ciblées et cohérentes vis à vis de sa politique, et au regard des demandes hétérogènes formulées actuellement par les structures, il a été considéré opportun de clarifier le sens de l'intervention de l'Etablissement. Ceci en vue d'éviter un saupoudrage et afin d'améliorer l'efficacité et la lisibilité de ses contributions financières.

Tout en sachant que l'ensemble des interventions de l'Etablissement Public Loire s'inscrit dans une logique de solidarité et de subsidiarité.

**En conséquence, la mission confiée par l'Etablissement Public Loire à DMC Consultants s'articule en deux parties :**

- **Un bilan-diagnostic des structures existantes et des projets en cours de réflexion. Allant au-delà des entretiens prévus dans le cahier des charges de l'étude et afin d'obtenir la vision la plus précise possible du panorama de l'offre portant sur la Loire, DMC Consultants a tenu à prendre des contacts avec des structures dépassant le cadre strict des *Maisons de Loire* pour s'intéresser à l'ensemble des structures traitant du thème « Loire » et accueillant du public, oeuvrant pour la sensibilisation à l'environnement Loire. Ont ainsi été analysés douze structures en place et sept projets en cours.**

**Cela étant pour éviter à la lecture toute confusion entre les divers types de structures, le terme *Maison de Loire* en italiques est réservé aux seules structures reconnues sous cette appellation en Région Centre. La mention « *Maisons de Loire* » en italiques et entre guillemets renvoie à l'hypothèse de mise en réseau des diverses structures existantes et des projets en cours.**

- **Une définition des perspectives envisageables en matière de réseau, avec élaboration de scénarios en faveur ou non d'un réseau « *Maisons de Loire* ». Dans ce contexte une attention toute particulière a été accordée à l'examen des modalités de mise en œuvre et d'animation du réseau, modalités dont les choix influenceront considérablement la vitalité et l'ampleur des actions.**

Le présent rapport constitue le rapport de la mission : Mise en réseau des « *Maisons de Loire* ».



## ***1- Inventaire/Diagnostic des structures existantes sur la Loire et son bassin***

---

### ***Rappel de la méthodologie.***

Toute réflexion faisant appel à la notion de mise en réseau nécessite au préalable une prise en considération de chacune des structures en place susceptibles d'adhérer et de participer à la démarche.

De fait la mission d'étude DMC consultants a commencé par un recensement des structures existantes et des projets en cours identifiés à l'échelle de la Loire et de ses affluents.

**Outre l'analyse, qui était prévue dans le cahier des charges de l'étude, des structures répondant à l'appellation *Maison de Loire*, l'état des lieux a été élargi aux structures traitant du thème « Loire », accueillant du public et ayant pour vocation la sensibilisation aux richesses patrimoniales de la Loire.**

**Le « panorama » de l'offre ainsi dressé se veut le plus complet possible sans pour autant prétendre à l'exhaustivité ni tendre à une expertise des structures.**

Le bilan-diagnostic de l'offre existante a été réalisé sur la base d'entretiens réalisés auprès des responsables des structures, des porteurs de projets, des représentants institutionnels directement concernés par ces équipements.

Les interlocuteurs locaux ont été soit rencontrés en face à face, soit contactés par téléphone. En annexe figure la liste des personnes rencontrées.

L'inventaire/diagnostic a été établi sur la base des données communiquées lors de ces entretiens sans qu'il soit toujours possible de recueillir des informations précises et détaillées concernant par exemple le profil des publics accueillis, l'évaluation des actions menées (rarement faite)...

S'agissant d'un premier contact établi dans la perspective d'une démarche d'information et de sensibilisation, DMC Consultants s'est attaché à recueillir les informations essentielles sans toutefois pousser trop loin les investigations. Ceci afin de ne pas mettre mal à l'aise les structures qui auraient pu avoir l'impression d'être confrontées à un audit. A l'inverse, il s'agissait dans cette première phase d'instaurer un dialogue et un climat de confiance, en aucun cas de venir expertiser les structures en place.

---

Cela étant, et sans prétendre à l'exhaustivité, ce bilan dépasse le cadre d'un inventaire descriptif pour mettre en évidence les particularités des équipements en place, les difficultés rencontrées, les limites des actions des structures au regard des attentes des publics.

**Dans ce contexte, il n'a pas été jugé opportun de présenter des comparatifs entre les différentes structures mais bien de repérer les dénominateurs communs susceptibles de fonder ou non un projet de mise en réseau.**

Notons à ce titre que toute comparaison entre structure aboutirait à des résultats très aléatoires au regard de l'hétérogénéité des structures ; et à titre l'examen comparatif des budgets est illusoire. En effet, les structures sont soit gérées en direct par les collectivités ( sans budget différencié) soit en tant qu'association largement portées par les communes avec des apports non négligeables en terme de mise à disposition de locaux, financement des charges de structures...voire même dans certains cas prise en charge de postes d'animateurs.

### ***1-1- Etat des lieux des structures existantes***

Douze structures ont été identifiées. D'amont en aval du bassin il s'agit de

#### **➤ L'Ecopôle du Forez à Chambéon ( 42- Loire)**

Initié dans le cadre d'un projet européen de valorisation du fleuve Loire avec la perspective d'une gestion alternative à l'endiguement des berges, l'Ecopôle du Forez a reçu le label européen « Ecozone ».

Constitué d'anciennes gravières réhabilitées, l'Ecopôle s'étend sur une surface de 400 ha.

Le site est géré par une association, la FRAPN (Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature) qui assure également l'animation et l'accueil des publics. Une surface de 250 ha est dédiée aux activités d'accueil et d'information des publics ; deux bâtiments d'accueil ont été spécialement aménagés : « la nef », bâtiment principal d'observation et « la ruche », bâtiment spécifique pour les groupes et notamment les scolaires. Le site propose des observatoires, palissades d'observation et sentiers de découverte. L'équipe en place regroupe 7/8 personnes dont 1 directeur - 2 personnes à l'accueil - 1,5 animateurs - 2 postes pour le suivi scientifique.

L'espace muséographique installé dans la nef porte sur la découverte du fleuve Loire (1/3) et des oiseaux (2/3).



Ouvert depuis 1993, l'Ecopôle du Forez enregistre une fréquentation importante estimée à 45 000 visiteurs sur site (le site n'étant pas fermé, il s'agit bien entendu d'une estimation), et chiffrée à 19 000 entrées payantes pour l'espace muséographique (dont 6 000 scolaires). Il s'agit principalement de publics de proximité : Saint-Etienne et l'agglomération lyonnaise notamment ; nombreux sont les publics qui reviennent 2 à 3 fois par an sur le site.

De fait, le site de l'Ecopôle du Forez est à fois un lieu de découverte et un lieu de détente, de ballade en famille et entre amis. ( C'est d'ailleurs cette présentation qui a été retenue pour le site internet « *lieu de promenade et de découverte* ».)

Dans le cadre d'un programme d'actions pluri-annuel soutenu par l'Etat, la Région, le Conseil Général et l'Agence de l'Eau, un projet de restructuration de l'Ecopôle du Forez est en cours de réflexion.

L'objectif avancé est une plus grande synergie entre l'espace d'accueil et le site naturel. Sont visées l'augmentation et l'adaptation des visites guidées actuellement proposées, l'amélioration des services (location de jumelles, très demandées), la redéfinition d'une programmation pédagogique plus adaptée aux demandes des scolaires et des enseignants. L'objectif plus généralement est de mieux répondre à la demande notamment lors des périodes de fréquentation importante, principalement les week-ends.

**Sur la base des éléments communiqués par le directeur de l'Ecopôle du Forez, il convient de relever l'attractivité réelle de cette structure auprès des publics.**

**De réelles perspectives semblent se dessiner pour l'Ecopôle du Forez, qui dispose d'un capital naturel certain (faunistique et floristique dans un espace préservé de vastes dimensions et de qualité), d'une notoriété et d'une fréquentation déjà régulière et renouvelée notamment par des clientèles urbaines. La proximité des agglomérations de Saint-Etienne et Lyon est en ce sens fondamentale.**

**Le projet en cours de réflexion est pertinent : l'objectif d'une optimisation de l'existant passant par une amélioration à la fois des services et des prestations touristiques et pédagogiques tout à fait fondamentale.**

**L'objectif vise à conforter l'équipement au niveau des prestations proposées aux publics en dépassant la sensibilisation pédagogique et l'éducation à l'environnement, (objet initial de la structure), pour renforcer la « découverte plaisir » libre ou accompagnée par des médiateurs nature et répondre ainsi aux attentes des publics élargis.**

### ➤ **L'ObservaLoire de Digoin ( 71- Saône-et-Loire)**

L'idée d'un équipement de découverte et de sensibilisation autour de la Loire et de ses canaux est portée depuis plus de vingt ans par les élus locaux de Digoin. Plusieurs idées ont dès lors été émises : projet de maison de Loire – ligeroscope – aquarium.....

---

L'ObservaLoire, étudié avec beaucoup d'attention (estimation de la fréquentation – analyses de sites comparatifs- étude de fonctionnement...) a ouvert en juin 2001.

Situé à l'aplomb du Pont Canal, l'ObservaLoire de Digoin est aménagé dans d'anciens abattoirs après des travaux réalisés d'un montant d'investissement de 915 000 euros. 6 MF (pour 520 m<sup>2</sup> dont 380 m<sup>2</sup> accessibles au public). Il s'agit d'un équipement de visite conçu en tant qu'équipement touristique et pédagogique : *« l'ObservaLoire offre aux visiteurs la possibilité de découvrir la Loire et ses canaux et met l'accent sur la spécificité du territoire »*.

Le bâtiment réhabilité comprend un vaste espace d'accueil, un auditorium de 50 places judicieusement aménagé (présentation d'un excellent film de 15 minutes ponctué de courts interviews de divers spécialistes de la Loire apportant et croisant ainsi leurs points de vue), des salles d'exposition permanente (aquarium, toue cabanée reconstituée, quais de Loire...) , une toute petite salle d'exposition temporaire, un petit laboratoire. Une galerie vitrée, « observatoire », offre judicieusement une vue panoramique sur la Loire.

L'équipement a été conçu comme une première étape de valorisation de la Loire et de ses canaux : la Communauté de Communes aménage une zone naturelle située face à l'ObservaLoire dans une perspective de découverte des espaces naturels de la Loire.

Depuis 2001, l'ObservaLoire a été reconnu structure relais de l'Observatoire Régional de L'Environnement en Bourgogne.

L'ObservaLoire est géré en régie par la commune de Digoin ; il fonctionne avec 3 permanents dont 2 emplois-jeunes (+ 2 personnels saisonniers en été). La fréquentation est de 8 000 visiteurs dont 6 700 entrées payantes. La structure dispose d'un budget pour des actions de communication de 28 000 euros ; aucun budget spécifique n'est prévu pour les expositions temporaires.

**L'équipement réalisé est intéressant, implanté en bordure de Loire dans un contexte géographique particulier et tout à fait légitime au regard de cette thématique : Digoin constitue un véritable carrefour fluvial ; la ville se situe à la confluence de plusieurs rivières (Arroux, Arconce et la Vouzance) ; elle est traversée par le Canal du Centre et le canal de Roanne à Digoin, le canal latéral à la Loire...Digoin offre aux habitants et aux visiteurs des paysages très singuliers, une atmosphère tout à fait particulière.**

**Par ailleurs l'ObservaLoire de Digoin s'inscrit dans un contexte touristique existant avec un potentiel en matière d'accueil et de services : plusieurs hôtels, de nombreux restaurants, des commerces ainsi qu'une base fluviale.**





L'Observatoire de Digoin est un outil de qualité qui se démarque de nombreuses « Maisons de Loire » par le soin des aménagements réalisés par l'intérêt des espaces muséographiques, les modalités d'accueil des publics, la diversité des animations proposées (animations ciblées suivant les tranches d'âges – sorties terrain expérimentés..), le suivi et l'évaluation des actions (enquête de satisfaction).....autant d'actions qui font défaut dans de nombreuses structures « Maisons de Loire ».

Cela étant et pour maintenir son attractivité sur la durée auprès des publics, cet équipement devra rapidement trouver de nouvelles perspectives, au risque sinon de voir sa notoriété et son niveau de fréquentation s'affaiblir. Digoin est éloigné des bassins de population importants et des axes de transit. Dans ce contexte l'attractivité de l'Observatoire doit être suffisante pour renouveler un déplacement. Par conséquent et au regard des attentes exprimées par les clientèles, on ne peut que motiver l'Observatoire de Digoin à s'ouvrir sur des prestations et des services de découverte nature, en privilégiant des animations sur sites renouvelés, dans un souci de fidéliser les clientèles de proximité et de séduire les clientèles de passage et en séjour dans un territoire élargi.

### ➤ Le Pavillon du Milieu de Loire de Pouilly-sur-Loire ( 58- Nièvre)

Ouvert à Pâques 2002, le Pavillon du Milieu de Loire est implanté le long de la Loire, à la sortie du village de Pouilly en direction de Sancerre. L'origine du projet remonte à la création de la réserve naturelle du Val de Loire, instaurée en 1995, difficilement acceptée localement ; en ce sens le Pavillon du Milieu de Loire est parfois considéré localement comme une « mesure compensatoire » au projet de réserve naturelle.

Le bâtiment construit à cet effet s'élève en flanc de coteau ; une passerelle permet d'accéder à une terrasse offrant un point de vue sur la Loire. Cet équipement de visite a été conçu en tant que centre d'interprétation sur une double thématique : le vignoble, les îles de Loire. « *D'îles en vignes, partez à la découverte de la Loire et du terroir de Pouilly* ». L'ensemble a fait l'objet d'un programme d'investissement de 13 MF- 2 Millions d'euros.

Le bâtiment regroupe un espace d'accueil avec une boutique nature spécialisée sur des produits librairie, deux salles d'expositions permanentes (consacrée l'une à la vigne, la seconde aux îles de Loire), une salle d'exposition temporaire (80 m<sup>2</sup>), des salles de travail équipées, un centre de documentation.

Diverses animations sont proposées : ½ journée et journée enfants, soirées conférence, sorties à thème couplées avec une visite du Pavillon : animations du mercredi et animations en week-end. Des visites du Pavillon sont assurées en anglais, chaque jeudi en juillet et août.

---

En année 2002, la fréquentation a été établie à 4 000 visiteurs (un objectif de 15 000 visiteurs ayant été fixé par les concepteurs du projet, une équipe d'architectes et de paysagistes).

Actuellement, le portage de la structure est exclusivement assuré par la commune de Pouilly (1 700 habitants), avec un appui, par un financement spécifique, de la communauté de communes. Le budget prévisionnel de fonctionnement est de 150 000 euros pour 2003. La structure est gérée en régie par la commune de Pouilly ; l'équipe est de 3 personnes : un directeur – deux animatrices emploi-jeunes. Soucieux de l'équilibre économique de la structure, les élus s'interrogent sur une évolution éventuelle de sa gestion, en souhaitant un partenariat public-privé.

**Dernier équipement créé, le Pavillon du Milieu de Loire de Pouilly est une structure d'accueil et d'information des publics dont l'origine est directement liée à la création d'une réserve naturelle. Au regard des éléments communiqués, nombreuses sont les interrogations qui se posent en ce qui concerne l'avenir et les perspectives réelles d'évolution. Comme de nombreux équipements de « visite », passé le stade de la nouveauté, (alors que déjà en 2002 le nombre d'entrées a été nettement inférieur aux résultats escomptés) le Pavillon du Milieu de Loire de Pouilly risque encore d'être confronté à une baisse de fréquentation avec pour conséquence de rendre l'obtention d'un équilibre économique du fonctionnement de la structure totalement illusoire.**

**Le Pavillon du Milieu de Loire se situe dans un contexte peu porteur (éloigné des bassins de population et des axes de circulation ), en dehors du village, le long d'un axe routier...Son positionnement « Pavillon du Milieu de Loire » défendu par l'équipe de concepteurs architecte-paysagiste s'avère peu porteur en terme de marketing et sa thématique « la Loire et les vignes » peu lisible pour les clientèles.**

**Ici aussi comme pour plusieurs structures analogues, la notoriété et l'attractivité de l'équipement s'établiront sur la capacité de l'équipe à pouvoir mettre en œuvre un programme de qualité d'animations et de découvertes de sites.....en capacité de faire revenir les habitants de proximité et notamment les résidents secondaires, (nombreux dans ce territoire) accompagnés de parents et amis. Cela suppose un repositionnement de la structure non pas en tant qu'équipement de visite mais en tant que point d'accueil et d'organisation d'animations et de découvertes accompagnées.**

### ➤ **Le musée municipal de Cosne-sur-Loire ( 58- Nièvre)**

Installé depuis 1989 dans le couvent des Augustins et le corps de garde attenant, un bâtiment situé le long du Nohain (affluent de la Loire), le musée de Cosne-sur-Loire évalue à environ 2/3 la part de ses collections traitant du fleuve Loire : la Loire moyenne entre Digoin et Briare. Il dispose de collections de photographies, objets du quotidien, peintures, faïences ... (une autre partie du musée est consacrée à la présentation d'une collection de peintures contemporaines léguées par Emile Loiseau).

Le musée est géré par la conservation départementale des musées du Conseil Général de la Nièvre. Sur site un animateur-médiateur assure des



ateliers et des visites thématiques notamment un atelier de découverte de la Loire : géographie/histoire, marine de Loire, pêche traditionnelle, poissons d'eaux douces, canaux, marchandises transportées sur la Loire, écrivains ligériens, métiers de Loire, milieux naturels....

Est parfois associée à ces animations Loire l'association des Gabarriers du Haut val de Loire de Cosne qui présente le métier de marinier et le bateau La Belle Cosnoise.

L'animateur projette la mise en place d'une classe découverte sur le thème de la Loire.

En 2002, la fréquentation a été de 4 100 visiteurs dont plus de 50 % d'enfants. Le public de proximité est majoritaire : 70 % des publics accueillis.

**Ce musée est aujourd'hui à l'étroit mais actuellement aucun projet de restructuration n'est envisagé. Ainsi malgré la richesse de ses collections et la qualité des animations, le musée de Cosne-sur-Loire demeure en deçà de ses potentialités.**

#### ➤ **La Maison de Loire de Belleville-sur-Cher ( 18- Cher)**

La *Maison de Loire* de Belleville, dénommée *Maison de la Loire du Cher*, a été créée en 1991 ; elle se présente comme « *un lieu d'information, de vulgarisation et de mise en valeur des milieux ligériens, tant humains que naturels* ».

Son emplacement au pied de la centrale nucléaire, sans point de vue sur la Loire ni proximité immédiate avec la Loire paraît incongru aux visiteurs extérieurs.

Des expositions sont présentées tout au long de l'année : deux expositions permanentes, l'une au rez-de-chaussée « La Loire, risques d'inondation », l'autre dans une salle de l'étage sur « Les Fleurs de Loire ». En parallèle, plusieurs petites expositions temporaires sont installées au cours de l'année.

Chaque été, la *Maison de Loire* édite un calendrier des rendez-vous « Sorties sur le terrain et ateliers pour vos enfants ». Sont proposées des animations et ateliers nature : « Découverte et observation des oiseaux des bords de Loire » - « Découverte des habitants de la mare » - « La Loire et ses débordements » - « Découverte de l'arbre et de ses secrets » - « Les îles de Loire : des abris pour la faune ». Les sorties sont gratuites ; les après-midi nature organisés pour les enfants coûtent 3 euros par séance.

Pour les scolaires, la *Maison de Loire* a conçu un programme d'animations diffusé auprès des écoles ; celui-ci recense un ensemble important de prestations proposées. Les thèmes d'animation portent sur l'eau : 8-12 ans ; la découverte et l'observation des oiseaux sur les bords de la Loire : CP – collège ; les bords de Loire, des abris pour la faune ligérienne : CP -

---

CM2 ; la découverte de la mare et de ses habitants : CP –collège ; les crues de Loire : CE1 à 3<sup>ème</sup>. « *Les animations les plus demandées sont celles qui abordent le thème des milieux naturels de Loire avec des sorties sur le terrain* ». Les animations scolaires sont organisées suivant les demandes des enseignants à la *Maison de Loire*, dans l'école, dans d'autres sites de la commune.

La *Maison de Loire* de Belleville dispose d'une toue cabanée construite par un chantier de bénévoles. Commencée en septembre 2000 dans le hangar qui jouxte la Maison, la toue cabanée est désormais installée sur le canal dans le centre de Belleville.

Les chiffres de fréquentation communiqués établissent un niveau de fréquentation estimé à 3 300 visiteurs par an (toutes activités confondues). Au niveau de l'accueil des scolaires, une légère progression a été enregistrée depuis 2001 avec le recrutement de la nouvelle animatrice : « *on est passé de 400 scolaires par an (de 1993 à 2000) à 600 scolaires en 2001* ».

La *Maison de Loire* de Belleville fonctionne avec trois agents dont deux animatrices. Le budget de fonctionnement est établi pour 2003 à 45 980 euros dont 20 300 euros en charges de personnel. Les prestations représentent 7 040 euros de recettes . La commune participe à hauteur de 6 500 euros ( plus la prise en charge financière des postes des animatrices).

**Comme toutes les *Maisons de Loire* de la Région Centre, la *Maison de Loire* de Belleville-sur-Loire est essentiellement portée par la municipalité. L'animation fait partie des priorités de la structure qui souhaite également devenir à l'échelle du département pôle d'information préventive et d'aide technique aux collectivités locales sur la thématique « risques et inondations ».**

**Le personnel en place est motivé, particulièrement soucieux d'assurer un accueil de qualité et d'apporter une réponse appropriée à la demande des visiteurs. Mais là comme pour de nombreuses structures analogues, l'équipe d'animatrices est jeune et peu expérimentée ; elle fonctionne de façon « isolée » entretenant des « relations » quasi exclusivement avec les *Maisons de Loire* de la Région Centre.**

➤ **Le musée de la marine de Loire de Châteauneuf-sur-Loire (45- Loiret)**

Installé dans les écuries du Château, dans un bâtiment classé monument historique, le musée de la Marine de Loire a réouvert ses portes en 1998 après un vaste programme de rénovation architecturale et l'aménagement d'une scénographie adaptée aux collections existantes.

Le bâtiment d'un intérêt architectural certain a fait l'objet d'une réhabilitation soignée et d'une scénographie de grande qualité.

Le tout offre aux visiteurs un lieu attractif et très séduisant en capacité de répondre et de satisfaire les attentes des divers publics.



Le musée propose une visite retraçant l'histoire de la navigation du fleuve : les bateaux, les échanges et les hommes qui ont vécu sur la Loire ; une découverte de la Marine de Loire en cohérence avec l'histoire et les traditions depuis la fin du 18<sup>ème</sup> siècle à Châteauneuf-sur-Loire, alors le cinquième port de Loire par le nombre de ses marinières, Châteauneuf qui possède encore un patrimoine important lié à cette activité : quais perrés, maisons marinières, hangar à bateaux....

Le musée présente une riche collection de dessins anciens, photographies, objets de la vie quotidienne, maquettes et reproductions, ainsi qu'une très belle collection de faïences de Nevers parmi lesquels quelques pièces incontournables.

Il convient de souligner la grande qualité de la scénographie, très réussie : les collections ont été judicieusement choisies et mises en scène de façon attractive et séduisante pour illustrer, évoquer et « donner à voir » les diverses facettes du patrimoine de la Marine de Loire ; les supports vidéo (trois vidéos DVD sur écrans géants) illustrent de façon pertinente et très agréable les principales techniques de navigation en Loire.

La fréquentation du musée est stable, environ 15 000 visiteurs par an dont 40 % de scolaires en direction desquels de nombreuses actions ont été engagées depuis la restructuration en 1998.

Ainsi plusieurs activités sont désormais accessibles aux groupes scolaires : au-delà de la visite découverte du musée et des visites thématiques, il est proposé aux enseignants et accompagnateurs d'enfants de participer à des jeux de pistes (trois jeux de piste d'1 heure 30), et surtout à des ateliers comprenant après une visite de l'espace muséographique d'une durée de ¾ d'heure un atelier de création et pratique artistique : création ex voto-vitrail, gravure, – maquette, réalisation de couleurs à base de pigments et de liants, création de bandes dessinées....Les ateliers sont organisés par tranche d'âge.

Le musée propose aussi l'accès à un centre de ressources, alimenté depuis 1960, qui regroupe aujourd'hui près de 3 000 ouvrages.

Chaque année le musée conçoit et anime 2 à 3 expositions temporaires, supports d'animations et d'ateliers.

**Le musée de la Marine de Châteauneuf-sur-Loire est un équipement de visite et d'animation de référence sur la Loire, un équipement de très grande qualité tant au niveau de la richesse de ses collections, de l'attention portée à la scénographie, des modalités de découverte proposées aux visiteurs, - l'ambiance, le rythme de la visite, le choix des pièces de collections présentées. les séquences retenues - ( à titre d'exemple l'histoire très locale de Châteauneuf a été traitée judicieusement dans les dernières salles du parcours, permettant ainsi à chacun suivant le temps dont il dispose, son intérêt pour les thématiques locales, d'avoir le choix de s'y attarder...ou non).**

---

**Par ailleurs au-delà des présentations muséographiques, il convient de relever la qualité irréprochable de l'accueil, la grande disponibilité du personnel, la qualité des documents de présentation et de communication, le professionnalisme en matière d'animations et notamment de découvertes pour des publics enfants. Un seul regret : l'absence d'attention portée aux clientèles étrangères : aucune traduction de cartel, ni documentation spécifique.**

**Le résultat est d'une très grande qualité. Le musée de Châteauneuf-sur-Loire est incontournable pour les publics curieux et sensibles à la thématique Loire.**

### ➤ **La Maison de Loire de Jargeau ( 45- Loiret)**

La *Maison de Loire du Loiret* a vu le jour en 1987 en tant qu'association d'Education à l'Environnement. Ses objectifs sont «*d'informer le public à la découverte du fleuve et de ses abords, de connaître et d'observer les milieux naturels ligériens. Elle cherche à sensibiliser les populations riveraines aux inondations engendrées par les crues de la Loire en restaurant la culture du risque* » ( extrait de la plaquette de présentation de la *Maison de Loire* de Jargeau).

Chacun s'accorde à dire que la *Maison de Loire* de Jargeau possède une grande originalité en disposant d'une flottille de bateaux traditionnels ainsi qu'une spécificité avec le réservoir implanté sur la commune, ce qui lui a permis de développer la thématique « inondation et culture du risque ».

Par ailleurs le lieu d'accueil du public de la *Maison de Loire* est confondu avec l'office de tourisme, au centre de Jargeau. « *Pour informer, sensibiliser, animer et éduquer à l'environnement ligérien, elle crée et présente des expositions thématiques et artistiques et organise des « rencontres ligériennes « animées par des spécialistes du fleuve* » (extrait de la plaquette). Plusieurs expositions artistiques y sont présentées chaque année : le choix des artistes est assuré par une commission spécifique. Le niveau de fréquentation des expositions est variable suivant la période et la thématique. Il est à noter que toutes ces expositions ne traitent pas spécifiquement de la Loire, loin s'en faut.

Des animations sont organisées à la demande : elles sont principalement dirigées en faveur des enfants sur temps scolaire et hors temps scolaire autour des « Classes Loire » et « Histoire de Loire ».

L'association en charge de la gestion de la structure regroupe 111 adhérents ; le bureau est composé de 8 membres. L'équipe a pendant de nombreuses années fonctionné avec une seule animatrice dont le professionnalisme et le savoir-faire ont été reconnus par tous. A présent l'équipe est composée de deux permanents : un emploi en CDI et un emploi -jeune.

Le budget prévisionnel 2002 de l'association s'établit à 102 000 euros couvert par : des recettes directes issues des animations (10 600 euros), des subventions et partenariats ( 80 685 euros dont 23 000 euros du



Conseil Régional, 24 500 euros des Communes, 2 300 euros du Conseil Général, 15 200 euros Etat au titre des emplois aidés, 1 850 de l'Education Nationale, 800 euros de Jeunesse et Sports), de la location du gîte d'étape « La Maison du Cordon » propriété communale gérée par la Maison de Loire ( 6 800 euros).

Les projets de l'association pour 2003 portent sur la création d'une banque d'image sur l'évolution des paysages ligériens du département du Loiret. Cette action a pour objectif d'observer et analyser les sites remarquables, créer une photothèque, utiliser les nouvelles technologies pour l'éducation à l'environnement, réaliser une exposition.

Est également prévue la refonte d'une ancienne expo « La Loire et les hommes » conçue il y a dix ans par la *Maison de Loire* ; la création d'un portail Internet sur les risques d'inondation et la conception d'une maquette transportable pour aller dans les classes ; la création d'un centre de ressources ; l'acquisition de matériels pédagogiques, la mise en place d'un sentier nature au niveau d'une ancienne carrière de la commune.

**La pérennité de la *Maison de Loire* de Jargeau est largement assurée par la très forte implication de la ville (chaque année la ville assure près de 40 % du budget de l'association en participant au traitement de l'emploi jeune, en mettant à disposition les locaux et en assurant les charges directes). La *Maison de Loire* a su au cours du temps développer des partenariats construits avec les collectivités locales et les institutions (Agence de l'Eau et Diren notamment).**

**La *Maison de Loire* de Jargeau est comme de nombreuses autres structures du même type confrontée au problème du renouvellement répété de l'équipe en place et cela n'est pas sans conséquence directe sur l'intégration de la structure dans un « réseau ». A ce titre il convient de rappeler que dans une période antérieure une animatrice en poste pendant plusieurs années à la *Maison de Loire* de Jargeau avait su montrer la pertinence d'un travail mené en commun avec plusieurs équipements, ceci en développant de réelles synergies avec d'autres structures (au-delà des *Maisons de Loire* de la région Centre, Musée de Chateaufort et musée de Cosne-sur-Loire, associations de sensibilisation à l'environnement). Aujourd'hui la situation est tout autre et la structure entretient essentiellement des relations avec les *Maisons* de la Région.**

### ➤ **La Maison de Loire de Saint-Dyé-sur-Loire ( 41- Loir-et-Cher)**

La *Maison de Loire* de Saint-Dyé est installée depuis 1987 dans un ancien relais de poste du XVII<sup>ème</sup> siècle situé le long d'un axe routier départemental. Ce bâtiment propriété communale accueille également l'office de tourisme avec depuis peu un accès différencié. La *Maison de Loire* comprend sur plusieurs niveaux : un comptoir d'accueil et une salle d'exposition permanente créée à l'ouverture de la Maison, portant sur « Saint-Dyé, Port de Loire, Port de Chambord » au rez-de-chaussée ; aux premier et deuxième étages des petites salles d'expositions temporaires.

Des animations sont proposées aux écoles et centres de loisirs : « Port de Loire/Marine de Loire » - « Sur les traces de Toussaint Beloeil » - « Oiseaux de Loire ». En 2001, 943 enfants ont été accueillis, originaires pour l'essentiel du Loir et Cher (79 %).

L'accès à la *Maison de Loire* de Saint-Dyé appelée *Maison du Loir et Cher*, est payant. Les entrées payantes représentaient en 2001 2 000 visiteurs dont 940 enfants en animation scolaire – centres de loisirs, 750 en groupes – 413 individuels.

L'association fonctionne avec trois salariés : deux CES et un employé-jeune.

En 2002, un partenariat a été ébauché avec l'Observatoire Loire de Blois qui ne s'est pas concrétisé.

**L'implantation au cœur d'un village patrimonial au bord du fleuve pourrait être un réel atout pour la *Maison de Loire* de St-Dyé ; en réalité cette localisation le long d'une route départementale passante est aujourd'hui une réelle contrainte. Actuellement en l'état le village de Saint-Dyé peut difficilement retenir l'attention des visiteurs extérieurs.**

**Confrontée à de sérieuses difficultés financières, la *Maison de Loire* de Saint-Dyé repose sur une structure associative aux forces vices limitées, aux moyens financiers et humains insuffisants pour créer une offre attractive vis à vis des publics. Néanmoins les projets d'animation engagés par l'animateur nouvellement recruté devraient permettre à la *Maison de Loire* de Saint-Dyé de sortir de l'anonymat et d'asseoir sa légitimité.**

**Pour sortir de son isolement, la structure associative ainsi que les élus de la commune sont tout à fait favorables à une ouverture vers d'autres structures. Restés non aboutis pour diverses raisons, les partenariats tentés avec l'Observatoire de Blois sont l'expression d'une volonté affirmée de s'intégrer dans une dynamique élargie.**

### ➤ **L'Observatoire de Blois ( 41- Loir-et-Cher)**

Créé à l'occasion d'une politique nationale du Ministère de l'Environnement visant l'ouverture de centres de ressources Loire, l'Observatoire de Blois est la seule structure en France ayant perduré.





La plaquette de présentation de l'Observatoire Loire de Blois souligne que ses trois missions sont : « Réconcilier » les riverains de la Loire avec le fleuve ; « Permettre » à tous de découvrir le fleuve, d'apprendre à le respecter, à l'aimer et à le protéger ; « faire connaître » le fleuve à travers l'action de préservation du patrimoine naturel et historique. La directrice rencontrée dans le cadre de la mission considère que la mission principale est la sensibilisation et l'éducation à l'environnement.

L'Observatoire de Blois est implanté dans un quartier ancien du centre urbain, un quartier piéton très agréable qui « respire » la Loire ; mais son accès reste confidentiel et les locaux sont en l'état peu attractifs ni adaptés à l'accueil des publics.

En direction des scolaires, les actions de l'Observatoire de Blois s'effectuent à l'échelle des communes de l'agglomération ; elles visent la mise en place de projets se déroulant sur une année scolaire avec des interventions, suivant la demande des enseignants, organisées dans les écoles, à l'Observatoire et sur des sites naturels. Les thématiques portent sur la marine de Loire – la qualité de l'eau – les oiseaux de Loire – les digues et crues – le castor – la flore des bords de Loire – le nettoyage des rives – le voyage du sel – la tradition batelière blaisoise – du port au château de Chambord – le sable – les traces des animaux.

L'année 2002 (de janvier à octobre), l'Observatoire Loire de Blois a réalisé 65 animations d'une demi-journée et 19 animations à la journée. Au total 1 759 personnes ont suivi une animation nature : 1 010 scolaires (primaire – collège – lycée) ou jeunes en foyer et 749 adultes.

En parallèle l'Observatoire de Blois a développé des partenariats avec diverses structures (ONC, Fédération de Pêche, Muséum d'histoire naturelle...). Il est associé à la mise en place d'événements et de manifestations. Un partenariat est également en place avec l'Office de Tourisme de Blois : les « promenades en Loire » sont assurées par l'Observatoire de Blois (durant l'année 2001, 440 personnes ont participé à ces balades (dont 45 jeunes).

L'Observatoire de Blois a pour particularité de disposer d'un atelier de construction de Marine de Loire, atelier créé dans le cadre du contrat de Ville en direction d'un public de jeunes en difficultés. Le développement de l'activité batellerie est un projet majeur de l'Observatoire, avec un souci de faire vivre cet atelier.

Enfin l'Observatoire Loire s'est doté d'un centre de ressources, « *d'un fonds documentaire de 500 ouvrages, classés par thème, d'une vidéothèque, d'une diathèque, et d'une photothèque* » (extraits de la plaquette de présentation de l'Observatoire de Blois).

Le budget de la structure est de 120 000 euros.

---

**Outil à la fois d'éducation à l'environnement et d'organisation d'animations et d'événements, l'Observatoire Loire de Blois est soutenu par un fort ancrage local. La ville de Blois subventionne très largement l'association (une participation à hauteur de 45 % de son budget de fonctionnement).**

**L'équipe en place est une des plus nombreuses des Maisons de Loire de la région Centre ; elle dispose de moyens et d'un conseil d'administration dynamique et motivé.**

**Développer les activités liées à la découverte fluviale est un objectif réellement pertinent.**

**Très rapidement après sa mise en place, l'Observatoire de Blois a tenu à s'inscrire dans le réseau Maisons de Loire en région Centre, en rejoignant la fédération dès octobre 2001. La préoccupation majeure de la structure aujourd'hui concerne la pérennisation de ses activités qui restent notamment liées aux emplois-jeunes.**

➤ **La Maison de Loire de Montlouis-sur-Loire ( 37 – Indre et Loire)**

Première Maison de Loire créée, la structure de Montlouis, dite *Maison de Loire d'Indre-et-Loire*, a vu le jour en 1986. « *Ses finalités sont les mêmes qu'à l'origine : éduquer à l'environnement ainsi que d'informer, sensibiliser et faire découvrir le patrimoine naturel et culturel de la Loire* » ( extrait de la plaquette de présentation).

« *Les moyens d'actions de la Maison de Loire sont regroupés autour de quatre outils : un centre de ressources ; deux expositions permanentes « La Loire des Marchands et des Mariniers » - « Faune et Flore ligériennes » et deux salles pour des expositions temporaires ; des animations en direction des scolaires et étudiants et du grand public ; des animations et événements : conférences, journées ou manifestations à thèmes* » ( dito. extraits de la plaquette de présentation).

Sa localisation le long d'un axe routier emprunté par un trafic routier important, avec un stationnement situé de l'autre côté de la route, génère de fortes nuisances et une insécurité majeure vis à vis des publics et particulièrement des enfants.

Les chiffres de fréquentation présentés par la *Maison de Loire* indiquent une augmentation : 9 627 visiteurs en 2001 dont : 3 321 pour les expositions ; 2 878 pour les animations groupes (soit 200 animations/an) ; 2 039 pour les conférences et actions thématiques ; 721 pour les animations grand public (soit 48 animations /an) ; 668 pour le centre de ressources.

La *Maison de Loire* de Montlouis fonctionne avec 4 emplois : 1 directeur en CDI – un  $\frac{3}{4}$  temps pour l'accueil et la communication – 1 emploi-jeune guide nature – 1 emploi-jeune accompagnatrice de la vie associative. Un autre poste emploi-jeune (animateur) initialement prévu n'est aujourd'hui pas pourvu.



La visite des expositions est payante (3 euros tarif adulte – 2,50 euros pour les enfants de plus de 12 ans).

Le budget prévisionnel de l'association est établi pour l'année 2002 à 170 000 euros : les recettes sont issues pour l'essentiel des subventions : 147 000 euros dont 35 370 euros de la ville de Montlouis – les entrées représentent 13 720 euros ( moins de 10 % dont 50 % issus des produits scolaires).

**Ici encore l'implication de la ville de Montlouis est majeure pour pérenniser la structure *Maison de Loire*. L'équipe en place, une des plus structurées avec 4 personnes ( 4 emplois + 1 emploi jeune non pourvu) propose des prestations d'animations nature et souhaite parallèlement accroître son activité en tant que prestataire de services auprès des collectivités et des associations...**

### ➤ **Le musée de la Rivière de Chinon ( 37 - Indre et Loire)**

Situé en bordure de la Vienne, à proximité du centre ville de Chinon, le Musée de la Rivière est un petit équipement ouvert en 1999 par le Syndicat Intercommunal du Val de Vienne. Implanté dans un bâtiment de caractère, les anciens abattoirs de la ville, ce musée est géré et animé depuis 2000 par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine – Val de Loire. Il présente une belle collection de maquettes de bateaux de Loire ainsi que l'atelier reconstitué d'un ancien constructeur de bateaux de la région avec présentation d'un futreau traditionnel en chantier et divers outils de construction.

La fréquentation de la Maison de la Rivière, petit musée de la batellerie de Loire et de Vienne, est estimée à 3 000 visiteurs par an.

Dans la perspective de diversifier ses prestations et pour répondre à la demande des publics, le musée de la Rivière propose des ballades en futreau ainsi que des animations pêche.

Dans cette même perspective une réflexion portée par le CPIE est en cours. Il s'agit d'une part de revoir l'espace muséographique existant qui s'avère en décalage avec les attentes des publics (locaux exigus, présentation des collections trop statique, espaces d'animation réduits, conditions d'accueil des publics insuffisantes, modalités d'accès à la rivière peu satisfaisantes...), d'autre part d'intégrer l'équipement Maison de la Rivière dans un dispositif plus large de valorisation et d'animation du patrimoine fluvial. Ce projet intègre outre le site de la Maison de la Rivière deux autres pôles d'animation valorisant des sites fluviaux : le site de la confluence à Candes-Saint-Martin et les bords de la Vienne à Rivière.

---

Cette perspective intéressante mérite une attention particulière. L'objectif de restructurer la Maison de la Rivière et d'intégrer cet équipement de visite (dont les potentialités en terme de fréquentation et d'attractivité demeureront, quels que soient les réaménagements, limités) dans un projet élargi d'animation et de découverte du patrimoine fluvial vise l'efficacité et la cohérence. Il est porteur à la fois de synergies quant à la structuration de l'offre, à sa communication et d'économies de moyens, de professionnalisme pour ce qui est de l'organisation et du fonctionnement.

➤ **L'Observatoire de la Vallée d'Anjou (49- Saint Mathurin-sur-Loire).**

Géré par une association, l'Observatoire également dénommé « Maison de la Loire » est ouvert au public depuis 1987. Il fonctionne avec deux animatrices, emplois-jeunes, et bénéficie de la participation active de plusieurs membres de l'association, membres bénévoles qui assurent par exemple l'ouverture de l'Observatoire pendant les week-ends.

Installé dans une ancienne gare SCNF, l'Observatoire utilise les deux niveaux ; il présente expositions, maquettes, vidéo au rez-de-chaussée et comprend un « centre de documentation » et des bureaux à l'étage.

En l'état la structure n'est plus en capacité de répondre aux attentes des publics, ceci malgré les efforts du personnel et la forte mobilisation de l'association : les expositions sont vieillissantes (expositions du type panneaux de textes, iconographie peu attractive..); le contenu très didactique est à visée exclusivement pédagogique ; le centre de ressources exigü est limité ; le mobilier et le matériel révèlent l'absence de moyens.....Faute de renouvellement de l'équipement, la structure n'est plus attractive. Cela se traduit par des chiffres de fréquentation faibles et en forte baisse : de 2 000 visiteurs à moins de 400 visiteurs en 2002 (extrait du compte rendu de l'assemblée générale). Seules restent attractives les animations sur sites organisées par les animatrices : 753 personnes ont participé à des animations en 2002. Nombre de ces animations sont organisées en partenariat avec d'autres structures : CPIE Touraine-Val de Loire, PNR Loire Anjou Touraine...

**Consciente de ces difficultés, l'association en charge de la gestion et de l'animation de l'Observatoire milite depuis 1999 pour la mise en place d'une nouvelle structure ( cf. paragraphe suivant : projet de Saint Mathurin).**

### **1-2- Synthèse**

Avant d'établir une synthèse des principales caractéristiques des structures « Loire » et pour être exhaustif, il conviendrait d'adjoindre à ces douze équipements examinés d'autres structures dont la mission principale n'est pas l'accueil et l'information des publics sur la thématique Loire mais qui cependant y contribuent.



**Pourraient ainsi être cités et par conséquent associés à la réflexion des équipements et des structures tels que : l'Espace Nature du Val d'Allier à Moulins, la Maison des deux Marines à Briare, le CPIE Loire et Mauges, les Imaginaires de Loire à Montsoreau, l'Ecomusée de la Loire Angevine.....l'Escal'Atlantic à Saint Mazaire.....**

Cela étant sur la base des informations recueillies dans le cadre de cette étude, informations complétées par les données issues de l'étude menée en parallèle par DMC Consultants pour la Région Centre (étude en cours portant précisément sur les 5 *Maisons de Loire* en région Centre), il est possible d'identifier les éléments qui font la spécificité des structures « Loire ».

**Leur spécificité influe sur la pertinence ou non de les regrouper, sur les écueils à éviter et surtout sur les modalités d'animation à prévoir pour un tel réseau compte tenu des fortes contraintes qui pèsent sur les structures elles-mêmes.**

Dispensées sur l'ensemble du bassin Loire, particulièrement concentrées en région Centre, les structures portant sur la Loire, au sens élargi, sont **des structures très hétérogènes**. Une grande diversité des structures peut être relevée tant au niveau du statut, du portage territorial, des objectifs et des moyens consacrés à la mise en œuvre du projet que de la qualité de l'offre.

Existant depuis une vingtaine d'années pour les plus anciennes, **ces structures sur la Loire ont toutes pour l'essentiel un rayonnement local et au plus départemental**. Quelques unes disposent d'une attractivité plus importante en raison de leur implantation à proximité d'un bassin de population conséquent (Ecopôle du Forez par exemple).

**Ces structures portant sur la Loire ont en commun la volonté de faire connaître et d'animer le patrimoine ligérien qu'il soit naturel, historique ou humain**. Certaines sont ciblées sur l'environnement naturel (Ecopôle du Forez), d'autres centrées sur une approche plus culturelle (musée de Châteauneuf-sur-Loire et musée de Cosne-sur-Loire)...

**Mais nombreuses sont les structures qui affichent des vocations très élargies** : sensibilisation à l'environnement, vocation culturelle et touristique ..sans avoir les moyens ni les possibilités d'atteindre des objectifs aussi ambitieux.

Constat est notamment fait d'une **relative inadéquation de ces structures Loire à l'accueil des publics touristiques** : alors que ces publics sont considérés prioritaires, les structures Loire pour la plupart ne disposent pas en interne ni d'une connaissance suffisante des attentes des publics, ni du profil du personnel nécessaire (gestion différente des segments de clientèles, accueil en langues étrangères...) pour assurer à ces publics touristiques un véritable accueil de qualité.

---

De façon générale, il convient de relever que **l'approche didactique et pédagogique prédomine** sans qu'il y ait adaptation de l'offre et notamment du contenu des animations à des découvertes plaisir de publics en détente, entre amis ou en famille...c'est à dire une offre de prestations et de services adaptés à un temps de loisirs et de vacances.

Les structures portant sur la Loire sont des **structures portées par des collectivités locales**, communales pour la plupart, gérées et animées par des associations ou directement par la collectivité ( c'est notamment le cas des musées qui ont un statut un peu à part).

S'appuyant très largement sur les dispositifs d'emplois aidés, les structures « Loire » fonctionnent avec des équipes souvent jeunes et inexpérimentées, renouvelées fréquemment, ce qui n'est pas sans perturber la stabilité de la structure.

**Les niveaux de fréquentation, au sens des « entrées payantes » liées à des « visites » sont généralement très modestes et le plus souvent à la baisse.** A l'inverse les structures « Loire » enregistrent un accroissement des demandes des publics en matière d'animations, de prestations et de services ciblés. Le maintien de l'attractivité de la *Maison de Loire* auprès des publics de proximité ainsi que les programmes à mettre en œuvre pour séduire des publics de passage sont des questions récurrentes exprimées par les structures existantes.

Constat a également été fait lors de cette étude de la méconnaissance des publics accueillis dans les équipements et de leurs attentes : rares sont les sites qui mettent en place des études de fréquentation, enquêtes de satisfaction des visiteurs....

En terme de fonctionnement, les structures de sensibilisation à la Loire sont généralement confrontées (exception faite de certains musées qui ont des budgets établis différemment) à la **difficulté d'assurer leur équilibre financier, très délicat à obtenir**. Leurs activités, au même titre que celles de nombreuses structures d'animation ou de sensibilisation, sont des prestations par définition et par nature déficitaires.

L'accueil et l'information des publics, les animations pédagogiques, les sorties et animations nature...autant d'activités qui à elles seules et en tant que telles ne génèrent pas des recettes permettant d'atteindre le petit équilibre d'exploitation.

**Ainsi et de façon tout à fait répétitive, les structures de sensibilisation à la Loire sont-elles confrontées à la question de la pérennité même de leur existence.** La recherche des subventions, indispensable pour rétablir l'équilibre financier, devient au fil du temps une préoccupation centrale de ces structures.



Les structures « Loire » tentent de s'intégrer dans des programmes financiers établis par l'Etat, la Région, les Départements sans avoir défini au préalable des objectifs et des programmes d'actions clairement énoncés et partagés. Certes des exceptions existent et des évolutions sont en cours notamment sous l'impulsion de certains services de l'Etat, -la Diren par exemple-, soucieux que leurs interventions financières s'inscrivent dans la durée et en cohérence avec leurs priorités.

**Enfin au delà des « partenariats » indiqués par les structures lors des entretiens, force est de constater que les structures « Loire » sont pour nombre d'entre elles relativement « isolées dans l'action ». Et la tendance est que leurs difficultés structurelles les conduisent à des « structures qui tournent en rond ».**

De fait, la question d'une mise en réseau apparaît à ce stade de l'étude totalement pertinente.

---

## ***2- Inventaire/Diagnostic des projets en cours sur la Loire et son bassin***

---

### ***2-1- Etat des lieux des projets en cours de réflexion***

#### ***➤ Maison de l'Allier à Vichy***

Le projet de la Maison de l'Allier s'inscrit dans le schéma directeur de l'agglomération de Vichy. Elaboré en 2001 ce document cadre souligne la nécessité d'une reconquête des milieux naturels en particulier depuis l'aval immédiat du pont-barrage, de la mise en valeur environnementale et touristique de la rivière Allier et précisément de l'espace autour du plan d'eau du Lac d'Allier.

L'objectif visé par la ville de Vichy est la constitution d'un pôle touristique de dimension régionale.

Le projet Maison de l'Allier s'appuie sur un équipement existant, l'Observatoire des poissons migrateurs situé sur la rive droite en amont immédiat du barrage. Cet Observatoire installé depuis 1996 accueille environ 6 000 visiteurs par an (en forte hausse cette année en raison de l'affluence des saumons).

L'objectif du projet Maison de l'Allier est de créer un « *Observatoire de l'Allier destiné à assurer une fonction fédératrice et dynamisante sur la partie aval de l'Allier* ». Le projet prévoit également la « *création d'un centre de ressources sur les poissons migrateurs et l'Allier en général* ». Sont envisagés la création d'un site d'accueil, d'information et de sensibilisation du grand public confortant l'Observatoire existant, le développement du rayonnement de l'Observatoire en tant qu'équipement scientifique d'observation et de contrôle des migrations, la mise à disposition de moyens et de locaux à destination des associations de protection et de valorisation du milieu naturel fluvial. Il est également prévu que la Maison de l'Allier soit le point de départ et d'information des promenades et visites guidées de l'Allier et de ses milieux naturels : découverte à pied et en bateau du plan d'eau et de la partie « sauvage » de l'Allier (retenue comme support de développement d'un parc naturel urbain).

Par ailleurs, la Maison de l'Allier s'inscrit dans la démarche « route du saumon » en tant que « site pilote » et structure de coordination des informations et de l'animation d'un ou de plusieurs sites dédiés à la thématique saumon et poissons migrateurs.

Ce projet de Maison de l'Allier figure dans le projet d'urbanisme avec la valorisation de l'esplanade du front d'Allier en lieu de promenade, la création d'une liaison piétonne entre la Maison de l'Allier et le centre ville de Vichy, ses parcs et équipements de loisirs.





Lancé en 2002 ce projet de Maison de l'Allier est au stade de la réflexion : une étude de programmation et de faisabilité doit être engagée prochainement par la ville de Vichy et ses partenaires. Cette étude porte également sur la définition des modalités de gestion à mettre en œuvre.

Sur la base des informations communiquées par le service d'urbanisme de la ville de Vichy en charge du projet, le projet Maison de l'Allier apparaît très intéressant à divers titres :

- sa légitimité par rapport au territoire : dans la ville de Vichy, au centre du bassin de l'Allier, dans une agglomération dont le développement est désormais volontairement tourné vers la rivière avec des projets de valorisation du patrimoine et de développement urbanistique intégrés.

- sa spécificité : le saumon et les poissons migrateurs en s'appuyant sur un équipement de découverte existant l'Observatoire, ouvert au public depuis 1996 et dont la fréquentation est aujourd'hui majoritairement de proximité. Cette fréquentation est certes en baisse régulière depuis l'ouverture (de 10 000 à 6 000 visiteurs faute d'un renouvellement de l'offre de découverte) mais l'équipement demeure néanmoins attractif lorsque les remontées des saumons sont effectives (un doublement de la fréquentation est envisagé pour 2003).

- les publics visés : habitants de proximité en priorité et publics touristiques de passage : la Maison de l'Allier étant dans ce cadre un lieu complémentaire d'animation et de découverte de la ville et au-delà du territoire régional.

- sa localisation, en bordure de l'Allier, avec le programme d'une salle panoramique sur le plan d'eau, les passes à poissons et la rivière naturelle en aval du barrage.

- son inscription dans un bassin de population permanente et dans une ville disposant d'une notoriété et d'une activité touristiques certaines permettant d'escompter des flux de fréquentation.

- le concept du projet lui-même : un lieu de découverte du saumon et des poissons migrateurs non exclusivement centré sur un équipement de visite mais au contraire accordant une large place aux découvertes sur sites : sur le plan d'eau avec des découvertes en bateau, des sorties dans les espaces naturels situés en aval.

- l'intégration dès ce stade de la réflexion et l'attention toute particulière accordée à la mise en place des services touristiques indispensables à ce type de projet (mais souvent oubliés) : point de consommations légères, embarcadère avec point de départ de découverte du plan d'eau, visites terrain... chemin de découverte à pied le long de l'Allier, découverte vélo, liaison urbaine...

---

➤ **La Maison de l'eau et de la pêche de Cordelle ( 42 – Loire)**

Le projet de Maison de l'Eau et de la Pêche de Cordelle s'intègre dans un projet global visant la revalorisation du site de Villerest.

Prévu sur le site du méandre de Cordelle, face au camping créé également à l'issue de la mise en eau du barrage, la Maison de l'eau et de la pêche de Cordelle devrait s'installer dans les bâtiments d'une ancienne ferme de caractère acquis par la commune de Villerest.

Le projet est porté par un syndicat mixte regroupant le syndicat des communes riveraines de la retenue du barrage de Villerest (SCRRBV) et la communauté de communes du pays entre Loire et Rhône (COPLER).

Ce syndicat créé en janvier 2002 a pour objectif l'étude du projet, la définition des conditions d'exploitation, la prise en charge de l'investissement, la mise en exploitation par un tiers suivant des conditions définies préalablement et en partenariat avec la COPLER et le SCRRBV (extrait de l'arrêté préfectoral).

Une première étude confiée au cabinet ITC (Ingénierie Tourisme Commercialisation Communication) a abouti à la définition d'un projet d'une grande envergure, projet considéré par les élus comme « *un projet surdimensionné et introduisant un déficit prévisionnel trop important* ». Le projet s'articulait autour de trois grands thèmes : l'eau, le poisson et la pêche ; il s'organisait en trois fonctions principales : pédagogique, touristique, halieutique.

A l'issue de cette étude, un repositionnement du projet a été demandé : celui d'un projet de pédagogie de l'environnement traitant de la question de l'eau comme ressource. La vocation pédagogique de sensibilisation au problème de l'eau est ainsi clairement affichée, avec un éclairage spécifique concernant la pollution de l'eau et l'eutrophisation. Disposant sur le territoire communal d'un centre d'hébergement au château de la Roche, le projet prévoit la mise en place de prestations pédagogiques. Une orientation pêche est également souhaitée avec un produit « pêche » ciblé sur la pêche au Sandre.

Conscients des difficultés liées à la qualité de l'eau et à la contrainte de l'eutrophisation du fleuve Loire les élus locaux sont à juste titre très prudents en ce qui concerne une dimension touristique du projet, dimension qui en l'état ne peut être sérieusement retenue. Les nouvelles orientations fixées par les élus visent avant tout un projet à destination des groupes scolaires, avec des perspectives de fréquentation de l'ordre de 5 à 6 000 entrées/an.

Compte tenu des problèmes majeurs d'eutrophisation du fleuve et assez paradoxalement, il a été retenu le principe que dans un premier temps, (à échéance des 15 ans nécessaires pour régler le problème de pollution), le projet de la Maison de l'eau de Cordelle « *tourne délibérément le dos au fleuve* ».



Une nouvelle étude vient d'être lancée au printemps 2003 : l'objectif attendu est de finaliser le projet à partir des études existantes, d'élaborer des scénarios et d'avoir une analyse fine des aspects financiers et notamment des modalités de fonctionnement de l'équipement, sachant que pour l'instant les élus retiennent le principe d'une gestion déléguée à un opérateur extérieur.

### ➤ **Le projet de Brives-Charensac ( 43 – Haute-Loire)**

Initialement porté par la commune de Brives-Charensac, le projet est dorénavant, sur demande de la commune, pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, collectivité qui assure la maîtrise d'ouvrage d'une étude de faisabilité.

Le projet s'inscrit dans le Plan Loire Grandeur Nature ; il vise la mise en place « *d'un véritable pôle de la Loire à Brives-Charensac* », particulièrement de la Haute-Vallée de la Loire.

La création d'une structure « Loire » s'intègre dans un programme de réhabilitation et de réutilisation de friches industrielles, programme issu des dispositions contenues dans le Plan Loire Grandeur Nature. Le site projeté est situé en bordure de Loire, le long d'une route au trafic important.

Deux partenaires locaux sont directement impliqués dans l'élaboration du projet, le SICALA et le CPIE : deux structures ayant notamment des besoins en locaux et intéressées par conséquent à trouver au sein de cet équipement un espace logistique pour le développement de leurs activités. Ainsi le CPIE du Puy-en-Velay traduit-il sa volonté sous la forme suivante : « *quitter les locaux actuels et intégrer un site urbain proche du public potentiel, être partenaires du projet pour des espaces de bureaux et pour l'animation de l'équipement* ».

Confiée au Cabinet Somival en 2002, l'étude avait pour objectif « *d'analyser les conditions d'aménagement de cette structure, les statuts juridiques et le mode de fonctionnement de l'association qui portera le projet ainsi que les possibilités d'adhésion au réseau des Maisons de Loire en Région Centre* ».

Les conclusions de l'étude ont abouti à la présentation de deux scénarios :

- un projet dont l'investissement est chiffré à 1 M d'euros ( 1000 m<sup>2</sup>) : accueil des publics, espace muséographique (300 m<sup>2</sup>) – installation des bureaux des deux structures SICALA et CPIE.
- un projet à la vocation touristique plus affirmée – 2 M d'euros d'investissement (2 000 m<sup>2</sup>) : outre l'accueil des publics, l'espace muséographique et un auditorium, l'installation des structures SICALA et CPIE, le projet prévoit l'implantation d'un restaurant.

---

Sur la base de ces éléments, la Communauté d'Agglomération s'interroge sur la réelle opportunité de mettre en place un tel projet : la perspective d'abandon du projet est désormais posée.

Le scénario 2 présenté par Somival laisse les élus très sceptiques, conscients des difficultés à exploiter un restaurant dans un territoire peu porteur (un bassin de population faible, une clientèle touristique essentiellement de passage, des hébergements marchands très limités), qui plus est sur un site ingrat présentant plusieurs contraintes (nuisances liées à une route à fort trafic, peu de possibilités de stationnement..).

Le chargé de mission de la Communauté d'agglomération contacté dans le cadre de cette étude évoque les multiples interrogations posées par les élus, notamment concernant l'équilibre financier d'un tel projet. La question récurrente est comment financer les 3 à 4 postes nécessaires pour la mise en œuvre du premier scénario sans que des recettes conséquentes puissent être escomptées. L'expérience montre que les prestations et animations proposées par les *Maisons de Loire* existantes ne permettent pas d'espérer atteindre le petit équilibre d'exploitation. Est aussi posée la question de l'intégration des deux structures CPIE et SICALA, intégration « légitime » en terme de thématique, mais qui risque d'alourdir l'économie générale du projet, ceci pour des prestations et des services essentiellement orientés vers les scolaires (par définition difficiles à équilibrer et peu attractifs pour des publics extérieurs).

Par ailleurs en toile de fond figure la question liée au bassin de population : au regard des données démographiques le marché apparaît réduit (le département compte seulement 200 000 habitants ; Brives-Charensac est une commune de 4 000 habitants) .

La pertinence de réaliser une *Maison de Loire* à Brives-Charensac est désormais reposée. Un grand scepticisme est exprimé d'autant qu'aucune volonté départementale n'est véritablement affirmée en faveur de la concrétisation d'un projet du type *Maison de Loire*, et alors que localement la nouvelle communauté d'agglomération (janvier 2000) réfléchit à de nombreux autres projets de valorisation patrimoniale.

### ➤ **Le projet d'Orléans (45 – Loiret)**

Porté par la Ville d'Orléans, ce projet en est au stade de l'idée. Il s'intègre dans un projet plus vaste défini à l'échelle de l'agglomération « *Loire trame verte* », projet qui regroupe des préoccupations urbanistiques, de circulations douces, d'actions éducatives, d'animations et d'activités festives autour de la Loire.

Dans ce contexte, le projet d'un équipement « Loire » constitue une piste potentielle d'un projet stratégique de valorisation et de reconquête de la Loire. Le principe d'un espace d'accueil et d'information de qualité sur la thématique Loire a ainsi émergé, sans que le concept n'en soit réellement défini.



A ce titre, l'agence d'urbanisme de l'agglomération d'Orléans en charge de cette réflexion, contactée dans le cadre de cette mission, a prudemment rappelé que l'objectif des élus est celui d'un projet innovant, plus ambitieux, distinct des *Maisons de Loire* existantes au niveau de la Région Centre : « *il s'agit pour nous de rechercher un vrai créneau, de mettre en place une structure qui ne vivote pas mais qui réponde réellement aux attentes des publics, habitants et publics de passage* ».

En parallèle, l'agence d'urbanisme a également rappelé la volonté du Conseil Général du Loiret que se mette en place à Orléans un centre international des inondations : centre de ressources et pédagogique à destination d'un public de spécialistes.

➤ **Le centre d'interprétation des zones humides de Bréhémont (37- Indre et Loire)**

Porté par le président du Conseil Général d'Indre et Loire, le centre d'interprétation de Bréhémont est un projet structurant qui se veut ambitieux ; il sera développé sur la thématique des vallées et des zones humides.

L'objectif touristique du projet est clairement affiché : le centre d'interprétation a pour objet de contribuer à l'attractivité du département pour l'instant principalement orientée sur les monuments et le patrimoine bâti.

Ce projet est également issu de l'élan suscité par l'inscription de la Loire au Patrimoine Mondial par l'Unesco.

Le site de Bréhémont a été retenu pour l'implantation du centre d'interprétation : la réhabilitation sur le site d'une ancienne maison des bords de Loire est prévue pour 2004. Parallèlement des travaux de restauration du milieu naturel sont en cours.

Les publics visés sont en priorité les locaux : habitants des agglomérations du Val de Loire, ainsi que les clientèles touristiques et les clientèles scolaires.

Ce projet bénéficie d'un fort soutien politique du département de l'Indre-et-Loire.

➤ **Le projet de Saint-Mathurin ( 49 – Maine et Loire )**

Afin de résoudre les problèmes de l'Observatoire de la Vallée d'Anjou (cf. paragraphe précédent), le président de l'association chargée de la gestion et de l'animation de la structure porte depuis 1999 un projet de structure « Loire ».

---

Ce projet rencontre un certain nombre de difficultés. Porté initialement à l'échelle de la commune, puis par la communauté de communes (la taille de la commune de Saint Mathurin ne permettant pas de soutenir à elle seule un tel projet), le projet est désormais réorienté vers l'agglomération angevine avec des perspectives évoquées sur la commune des Ponts-de-Cé.

Le cas spécifique de Saint-Mathurin-sur-Loire et les difficultés rencontrées pour mettre en œuvre ce projet porté par une association locale est révélateur des contraintes et des vicissitudes auxquels de nombreux projets de structures « Loire » doivent faire face. En quelque sorte le cas de Saint-Mathurin-sur-Loire, tout en étant spécifique, est assez représentatif tant au niveau du processus d'études engagées et de la question majeure du choix de la collectivité porteuse du projet, que des questions relatives au déficit d'exploitation inhérent à ce type d'équipement.

Né d'une initiative locale et porté principalement par le président de l'association en charge de l'équipement déjà ouvert au public, le projet de Saint-Mathurin-sur-Loire a successivement fait l'objet de plusieurs études de définition et de faisabilité économique. L'objectif à ce stade de la réflexion portait sur la mise en place d'un équipement de visite dans une maison située sur la Levée (bâtiment disposant d'un point de vue sur la Loire mais confronté à la proximité d'un axe routier générant diverses nuisances et contraintes - sécurité stationnement...-, sans oublier l'inadéquation des locaux prévus : étroitesse des salles, problème de foncier...). Le projet étudié était assez classique, proche des *Maisons de Loire* de la région Centre avec espace d'exposition, salles pédagogiques et animations en extérieur. Relayé et légitimé en quelque sorte par le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, inscrit dans sa politique de charte de développement des Maisons à thème, le projet estimé initialement à 15 MF (2,3 M euros) a rapidement rencontré des difficultés pour boucler son plan de financement. Un second projet orienté vers la population locale a ensuite été étudié : il couplait des fonctions d'animation locale (aménagement d'une grande salle audio-visuelle à destination des groupes locaux et notamment des enfants) à des fonctions d'accueil touristique ; son implantation à proximité d'un camping ne pouvait cependant pas être satisfaisante.

Faute de trouver des partenaires financiers motivés par un tel équipement à Saint-Mathurin-sur-Loire, les porteurs de projet se sont rapprochés de l'agglomération Angevine et particulièrement de la commune des Ponts-de-Cé. Cette nouvelle localisation offre l'avantage d'inscrire l'équipement dans un bassin de population nettement plus important et sur un territoire de collectivités dont les moyens financiers sont davantage à l'échelle pour soutenir un tel projet.

Contacté dans le cadre de cette mission, le CDT du Maine et Loire considère que cette réflexion est désormais la seule « *porte de sortie* » du projet de Saint-Mathurin-sur-Loire. Même en considérant que de nombreuses questions sont encore à régler, notamment l'ancrage de ce projet dans le contexte concurrentiel existant à l'échelle de l'agglomération angevine.



### ➤ **Le projet de Cordemais ( 44 – Loire Atlantique)**

Initié et développé par l'association Estuarium, le projet de Cordemais sous-jacent depuis plusieurs années entre dans une phase d'étude de conception et de faisabilité économique.

« Créée en 1996 à l'initiative de la DRAC des Pays de la Loire, l'association Estuarium a pour objet l'étude et la valorisation des richesses patrimoniales de l'estuaire de la Loire, compris dans sa dimension métropolitaine » (extrait de la plaquette de présentation de l'association). L'association se définit comme un outil d'intervention patrimoniale au service des acteurs de l'estuaire, apportant un nouvel éclairage du développement de la Loire, autre que celui propre à des problématiques d'aménagement ou de protection de l'environnement. Ses champs d'activités se structurent autour de trois axes : la recherche, la diffusion de la connaissance et l'expertise.

Le conseil d'administration de l'association Estuarium est composé de membres issus du monde scientifique et des collectivités territoriales.

C'est dans le cadre des missions de Recherche et Développement de l'association Estuarium qu'est apparu ce projet dont le site d'implantation retenu est Cordemais, siège actuel de l'association. La commune a fait l'acquisition d'une ancienne maison située le long d'un étier, sans lien direct avec la Loire.

Une convention a été signée entre la commune de Cordemais et l'association Estuarium qui se voit confier la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

Sur la base d'un concept défini et élaboré par l'association Estuarium elle-même, une étude de faisabilité financière va être engagée et confiée à un prestataire extérieur.

Le concept retenu par Estuarium vise à créer à Cordemais un équipement structurant sur la thématique des marais et du patrimoine hydraulique. Le directeur de l'association interrogé dans le cadre de cette mission précise qu'il s'agit d'un projet « *de dimension au moins départementale* ».

Sont prévus divers pôles :

\*pôle de découverte : équipement de visite envisagé sous la forme d'un « maraiscope », jardin thématique.

\*pôle de ressources de dimension européenne avec pour objectif une reconnaissance européenne dans le cadre du label d'ethnopôle. Le public visé est un public de chercheurs, de collectivités locales avec des interventions en tant que prestataire de services (assistance à maîtrise d'ouvrage pour le montage de projet de valorisation d'estuaire, conseil aux collectivités pour la mise en place d'équipements d'interprétation.....).

\*pôle pédagogique notamment sur les bases des animations déjà organisées par l'association Estuarium à travers les classes Belem (en partenariat avec la Caisse d'Épargne).

---

La perspective de s'inscrire dans le label CPIE est également évoquée par le directeur d'Estuarium de même que le projet de mettre en place une résidence d'artistes et d'écrivains. Le directeur d'Estuarium relie l'échéance de ce projet à celle de la prochaine mandature municipale.

Le projet de Cordemais découle directement d'un projet associatif Estuarium dont la mission principale (objet de sa création par la DRAC des Pays de la Loire) est la valorisation des richesses patrimoniales du territoire. Dans ce contexte ce projet apparaît comme un point d'appui d'actions engagées par une association, moins comme une structure développée en réponse à une demande et des attentes précises de publics. Pour le directeur de l'association Estuarium les études de faisabilité *« s'inscrivent dans une analyse marketing de l'offre... et non de la demande »*. Cette conception porte à interrogation comme la position de l'association Estuarium, à la fois porteuse du projet, chargée de la définition du concept, de sa faisabilité et de la maîtrise d'ouvrage. Une telle position en tant que juge et partie demeure à notre sens délicate pour mener une véritable réflexion d'opportunité. Dans le contexte fragile qu'est celui des structures « Loire », l'aide à la décision des collectivités locales et des partenaires financiers, en toute connaissance de cause, est fondamentale.

Sur ce point, il convient d'attirer l'attention sur l'ambition d'un tel projet à Cordemais, au regard de la faiblesse du bassin de population existant et de l'offre concurrentielle très vive développée sur l'amont de l'estuaire en matière de découverte de la Loire (par des structures très diverses et sur des thématiques élargies). Au regard des éléments d'information communiqués, on ne peut qu'attirer l'attention sur la nécessité de définir un projet qui soit en adéquation avec les capacités et les attentes des publics. La prudence s'impose ; il s'agit d'éviter tout projet dont la vocation in fine serait ciblée sur des publics réduits : chercheurs, universitaires et collectivités....ceux des missions et des objectifs initiaux de l'association Estuarium. L'ouverture à des publics diversifiés ne peut pas n'être qu'un « prétexte » pour justifier un projet important en terme d'investissement et nécessairement coûteux en terme de fonctionnement pour la collectivité porteuse.

## **2-2- Synthèse des projets**

L'analyse des sept projets en cours à l'échelle de la Loire et de son bassin permet de relever trois types de projets :

- des projets directement liés à des ouvrages ou à des mesures de préservation et de valorisation du fleuve Loire (Brives Charrensac, Cordelle).
- des projets portés par des associations locales de valorisation et de découverte de l'environnement relayés par des collectivités ( Estuarium – Saint Mathurin-sur-Loire...),
- des projets portés par des collectivités, le plus souvent des agglomérations importantes, dans la perspective d'une reconquête de la Loire et de ses affluents, de la diversité des loisirs de proximité (c'est le cas





des projets d'Orléans et de Vichy), de la réappropriation de la Loire par les habitants.

Un autre type de projet se distingue, celui relevant d'une forte volonté politique, Bréhémont, avec un portage de l'opération clair dès le démarrage de l'opération.

Suivant la nature des projets, les cibles de publics sont plus ou moins segmentées, élargies et diversifiées, mais le constat de manière générale est que les porteurs de projets ont beaucoup de difficultés à identifier les attentes des publics ; malheureusement très souvent une méconnaissance des publics ciblés est à relever dès le stade de la conception des projets.

On ne peut que déplorer les grandes similitudes dans les projets et la relative « pauvreté » des projets qui, loin de faire appel à des prestations et à des services innovants, définis en adéquation avec les attentes des publics, se contentent pour la plupart de s'inspirer de l'offre déjà existante.

Ces projets, comme d'ailleurs de nombreuses opérations d'équipements de visite et d'animation, sont des opérations lourdes à mener, d'autant plus lourdes si les objectifs de départ n'ont pas été clairement établis. Les études sont multipliées, elles tendent le plus souvent à légitimer le projet ....sans apporter de réponse aux questions de fond posées : quelles sont les prestations à développer pour atteindre les publics cibles ? quelle peut être la structure porteuse ? quels sont les partenaires en mesure de contribuer à l'équilibre financier, celui-ci ne pouvant être acquis uniquement par les activités ? comment asseoir et faire perdurer l'attractivité auprès des publics ?

Constat peut être également relevé d'un cautionnement de principe de nombreux projets sans analyse préalable par les structures institutionnelles : il en fut ainsi de l'exemple de Saint-Mathurin-sur-Loire avec le cautionnement successif du projet par le PNR Loire Anjou Touraine, (projet du PNR visant une mise en réseau de maisons à thème), par la Mission Val de Loire Patrimoine Mondial, par l'Etablissement Public Loire. A lui seul le projet de mise en réseau des « *Maisons de Loire* » contribue également à légitimer en quelque sorte ce type de projets sans que soit véritablement posée la question de l'opportunité même des opérations.

En ce sens la réflexion engagée par l'EPL sur la mise en réseau des « *Maisons de Loire* » est essentielle. Il convient de cadrer précisément l'intervention de l'Etablissement afin d'éviter, au motif de coordonner et de diversifier l'offre, d'avoir à cautionner tous les projets émergents.

---

## 3- Perspectives de mise en réseaux des “Maisons de Loire”

---

### 3-1- Etat des lieux : les réseaux existants

#### ➤ L’absence de réseau au sens strict du terme

Un réseau se définit comme « *un ensemble de personnes, d’organismes, d’établissements...qui concourent au même but, qui sont en relation pour agir ensemble* ». (dictionnaire Hachette).

Sur la base du diagnostic établi précédemment, on ne peut affirmer qu’à l’échelle du bassin Loire et de ses affluents il existe aujourd’hui un réseau regroupant les différentes structures « Loire » .

Au-delà de cette absence formelle de réseau, absence qui n’a rien de surprenant en soi, c’est une grande méconnaissance des sites entre eux qui est à relever.

Les responsables des structures ainsi que les porteurs de projets contactés dans le cadre de cette étude le confirment. Quelques gestionnaires ont pris l’initiative de découvrir et de rencontrer les structures similaires à la leur, mais en général cette approche se limite aux sites de proximité. Même les porteurs de projets qui réfléchissent actuellement à la création d’un équipement ont une vision très partielle et souvent incomplète des structures déjà existantes : la spécificité des unes et des autres n’est pas identifiée, les personnes ressources non connues, les difficultés rencontrées mal cernées, les écueils à éviter non listés .....

**A l’échelle du bassin Loire, il n’existe à ce jour aucune structure regroupant l’ensemble des opérateurs. Les structures ne se connaissent pas ; elles travaillent relativement seules, engagent des partenariats très ponctuels.**

De fait, les relations sont le plus souvent individuelles, généralement établies au coup par coup en fonction d’un projet à concevoir, d’une opération à mettre en œuvre..... A titre d’illustration le partenariat établi entre le musée de la Marine de Chateauneuf-sur-Loire et l’Ecomusée de Montjean en vue d’élaborer une vidéo.

Les porteurs du projet de la Maison de l’Allier à Vichy travaillent pour leur part avec des structures intervenant sur la thématique saumon, poissons migrateurs....



➤ **L'existence de partenariats notamment entre les musées.**

Dans ce contexte, les musées se distinguent en ayant développé au fil du temps des partenariats étroits au sein d'un réseau spécifique réunissant les conservateurs.

Evoqué très spontanément par exemple par la conservatrice du musée de Châteauneuf-sur-Loire et le conservateur de Cosne-sur-Loire, ce réseau fonctionne avec le muséum d'histoire naturelle, le musée de Sully...des musées de Nantes, ce qui offre aux musées implantés le long de la Loire une ouverture et des perspectives intéressantes : ces perspectives se concrétisent notamment par des échanges d'information et de collections.

Au même titre que le réseau des musées, il convient pour être exhaustif d'évoquer le réseau des CPIE (deux structures sur le bassin sont directement concernées : le CPIE Touraine - Val de Loire et le CPIE des Mauges), ainsi que le réseau Graine Centre qui regroupe l'ensemble des structures associatives oeuvrant pour l'éducation à l'environnement.

➤ **Des initiatives ponctuelles prises par l'Agence de l'Eau**

Face au constat d'un relatif « isolement » des structures, quelques initiatives ont été prises, telle celle de l'Agence de l'Eau qui a tenu à établir une documentation commune de l'ensemble des ressources pédagogiques existantes sur la Loire et ses affluents.

Deux fascicules ont été publiés : Guide des ressources pédagogiques « En découvrant la Loire – mars 1998 ; « En découvrant la Loire et l'Allier – juin 2001 ». Ont participé à l'élaboration de ces fascicules nombre d'organismes : Diren, Graine Auvergne, EPALA, LPO Auvergne, Inspection Académique du Loiret, Maisons de Loire de la Région Centre.

L'Agence de l'Eau affiche toujours sa volonté de regrouper l'ensemble des interlocuteurs notamment pour des réflexions portant sur l'éducation à l'environnement.

➤ **Un réseau en soi : la revue Loire et ses terroirs**

De façon a priori surprenante, il convient de relever l'importance acquise par la revue « Loire et ses terroirs » qui en elle-même constitue un « réseau » ou tout du moins un support commun d'information et de communication des Maisons de Loire.

Depuis sa création, la revue « Loire et ses terroirs » se définit comme un lien entre l'ensemble des structures et des équipements existant à l'échelle du Bassin.

---

Volontairement et dès la mise en place des premières *Maisons de Loire*, la revue a accordé une large place à la présentation des structures, aux projets engagés....

Concrètement cette volonté s'est particulièrement exprimée dans le numéro spécial « La Loire et ses terroirs – Maisons et musées » paru en 2001. Conçu comme un guide découverte à destination des publics élargis, « Partez à la découverte de sites très divers », il met en avant 29 structures des « Cévennes à la Bretagne ». Ce fascicule de 80 pages recense chacune d'elles, présente sa spécificité et ses conditions d'accueil : horaires d'ouverture, possibilités de visites guidées, coordonnées précises, tarifs ....Il faut noter l'exemplarité de ce guide, seul document qui présente l'offre « Loire » à l'échelle du bassin.

De fait l'équipe éditoriale de « La Loire et ses terroirs » a beaucoup œuvré pour valoriser et communiquer sur les structures « Loire »... sans pour autant avoir toujours eu une écoute favorable de la part des responsables des structures : difficultés pour avoir des informations détaillées et précises, manque de motivation ...sont les regrets exprimés par le directeur de la revue lors de l'entretien.

Cela étant, la « Loire et ses terroirs » constitue et demeure un outil d'échange et de connaissance même si, paradoxalement, on note que cette revue est plus facilement visible en kiosque que dans les équipements « Loire »...

### ➤ **Un cas spécifique, la région Centre, et les tentatives autour de la Fédération des *Maisons de Loire***

Créée en décembre 1994 la Fédération des *Maisons de Loire* regroupait à l'origine les quatre *Maisons de Loire* de Belleville-sur-Loire, Jargeau, Saint-Dyé-sur-Loire et Montlouis-sur-Loire pour ensuite être rejointe par l'*Observatoire* de Blois.

« La Fédération est née de volontés communes d'échanges et de promotion entre structures, avec l'aide financière du Conseil Régional Centre » (extrait du bulletin d'information de la Fédération ( N°1-1998) ».

Si des structures situées hors Région Centre ont parfois évoqué la possibilité d'intégrer la Fédération des *Maisons de Loire* en région Centre, ces projets ne se sont jamais concrétisés. Cette volonté de rallier un réseau déjà existant est souvent explicité par les structures comme une démarche qui paraissait « rassurante » mais sans qu'elle soit réellement fondée sur des objectifs clairs et précis.

Aujourd'hui encore une telle volonté est exprimée par des porteurs de projets, Estuarium par exemple (Ecopôle du Forez précédemment), qui s'interroge sur l'opportunité de venir rejoindre ce réseau.....là aussi sans que les motivations soient clairement exprimées.



Le fait est que la Fédération des *Maisons de Loire*, malgré ces souhaits exprimés et faute certainement d'avoir pu faire ses preuves, est restée une structure fédérative regroupant exclusivement les équipements implantés en région Centre.

La Fédération fonctionne sur le principe d'une présidence tournante et d'une mutualisation des moyens : cela signifie que les actions engagées par la Fédération sont très largement tributaires des moyens humains dégagés individuellement et successivement par chaque structure. La Fédération des *Maisons de Loire* n'ayant pas de personnel dédié à la structure, elle fonctionne sur les contributions des équipes de chaque *Maison de Loire*.

Dès sa création, la Fédération des *Maisons de Loire* en région Centre a été considérée par les structures en place comme un moyen de se fédérer, de se coordonner, de se rencontrer et d'être mieux identifiées notamment auprès des partenaires institutionnels, dans une perspective de recherche de financements.

Par conséquent, et à notre sens, il semble que la vocation principale qui ait été donnée à la Fédération est du domaine de la « représentation » plus que de l'action, ce qui n'est pas sans peser sur les résultats obtenus.

Soutenue financièrement par la Région Centre qui a doté la Fédération d'un « contrat vert » de 300 KF, la Fédération a rapidement souhaité se doter d'outils communs : un bulletin Fédéral, un outil pédagogique « Cédérom ».

Le bilan aujourd'hui est très contrasté : la Fédération a réellement permis d'instaurer des rencontres régulières entre les administrateurs de chaque *Maison de Loire* ; elle a aussi permis de créer des habitudes de travail en commun entre animateurs, souvent confrontés à des problèmes identiques.

Au-delà, de grandes déceptions sont aujourd'hui exprimées par les structures elles-mêmes qui jugent le bilan décevant : les actions concrètement engagées sont rares et peu significatives : l'édition du bulletin s'essouffle ; il résulte du projet de Cédérom un produit non abouti....élaboré dans un contexte très conflictuel.

Dans le cadre de cette démarche de l'Etablissement Public Loire sur une mise en réseau à l'échelle du bassin, il est très important de cerner les éléments explicatifs de cet « échec ».

Parmi les éléments d'explication, sont à mettre en avant :

- l'absence d'habitude de travailler en commun, (ce qui implique par conséquent d'inscrire l'action dans le temps).
- l'absence d'objectifs clairement définis au-delà de la représentation des *Maisons de Loire* au sein de la Fédération.
- la mise en place d'un réseau qui a fonctionné sans moyen spécifique sur la base d'une contribution de chaque structure ne disposant pas toujours en interne d'une disponibilité suffisante, de moyens en terme de

---

compétences et de savoir-faire sans compter la difficulté supplémentaire liée au renouvellement fréquent du personnel en place.  
- la constitution d'une fédération à la présidence tournante est également un élément de fragilité et de tension.

Alors qu'elles étaient regroupées au sein d'une Fédération, largement soutenue par la Région Centre, les *Maisons de Loire* sont restées des structures isolées, ayant individuellement des situations délicates. La Fédération des *Maisons de Loire* n'a pas été en capacité de créer une véritable dynamique. Dans ce contexte la mutualisation de moyens et d'actions via la Fédération ne peut être à court terme une solution opérationnelle.

Sur la base du diagnostic de la Fédération des *Maisons de Loire* réalisé dans le cadre de sa mission d'accompagnement au cours de l'année 2003, DMC Consultants a préconisé à la Région Centre de « *reconsidérer ses priorités d'intervention en centrant ses interventions non pas sur la Fédération mais sur les Maisons de Loire elles mêmes et en apportant un accompagnement assuré en interne par les services techniques de la Région, à l'instar de ce qui a été engagé dans le cadre de la politique des Pays en Région Centre* » (extraits du rapport DMC Consultants – avril 2003)

*« La prudence comme l'ambition imposent de construire une offre « Maisons de Loire » digne de ce nom, à la hauteur de la reconnaissance Loire Patrimoine Mondial de l'Unesco et capable de s'inscrire dans un contexte « concurrentiel ». C'est sur la garantie d'une offre de qualité et uniquement sur cette base que l'on pourra ensuite, si le besoin s'en fait ressentir, envisager d'autres orientations notamment une relance de la fédération régionale »* ( extraits du rapport DMC).

Pour la réflexion sur la mise en réseau des « *Maisons de Loire* » à l'échelle du bassin, cette expérience en Région Centre est riche d'enseignements. Elle permet d'identifier les écueils à éviter et rappelle la nécessité de mettre en place un réseau dont les objectifs sont dès l'origine clairement établis, basés sur une volonté d'action plus que de représentation, et un réseau qui soit doté de moyens humains et financiers adaptés.

### ***3-2- Les expressions de structures existantes et des porteurs de projets à l'égard d'un réseau « Maisons de Loire ».***

Constat a été fait précédemment d'un relatif « isolement » des structures existantes et de l'absence de « réseau » constitué et véritablement structuré.

Certes la configuration géographique du bassin, l'éloignement des structures les unes des autres expliquent pour partie le fait qu'aucun réseau n'ait vu le jour. Au-delà de ces aspects purement géographiques, c'est certainement la grande hétérogénéité des structures, la diversité des objectifs poursuivis, le profil des équipes en place ....qui font cette absence de relation, ce relatif isolement.



Même si ces structures ont toutes conscience de travailler sur la même thématique, vocation unique de faire découvrir la Loire, il n'en demeure pas moins qu'actuellement le sentiment d'appartenir à la « même famille » n'est pas partagé.

Très concrètement cela s'est traduit, lors des entretiens réalisés, par l'absence d'expression positive en faveur de la constitution d'un réseau. La volonté de mettre en place un réseau des « *Maisons de Loire* » n'a jamais, dans le cadre de cette mission, été exprimée spontanément par les structures existantes comme étant un objectif prioritaire même si cette perspective n'est pas écartée comme « *pouvant apporter quelque chose* ».

A l'inverse cette volonté est affirmée par des porteurs de projets, en attente de la constitution d'un réseau et soucieux de s'y inscrire, sans pour autant exprimer des besoins particuliers. La volonté de se rassurer, de légitimer un projet isolé...explique pour partie ce positionnement des porteurs de projets. L'inscription sous « *le label Maison de Loire* » (terme souvent utilisé par les porteurs de projets) constitue pour certains une plus value pour leur projet...et peut en tant que tel matérialiser une certaine reconnaissance de leur initiative.

La configuration géographique du bassin et l'éloignement des structures existantes entre elles, leur hétérogénéité, l'absence d'habitude de travail en commun, l'hétérogénéité de la qualité des prestations et des services, celle du profil des personnels en place et de leurs compétences, la relative « frilosité » des gestionnaires des structures sont autant d'éléments qui complexifient la démarche de mise en réseau.

La perspective visant la mise en place d'un réseau « *Maisons de Loire* » à l'échelle du bassin s'avère par conséquent une opération délicate à mettre en oeuvre, une opération qui doit s'inscrire dans le temps, être accompagnée et impérativement suivie de mesures financières.

L'opération mise en réseau des « *Maisons de Loire* » sera d'autant plus délicate que la « légitimité » d'intervention de l'Etablissement Public Loire dans ce domaine n'apparaît pas au regard des missions précédentes de l'Etablissement, comme « naturelle » à de nombreux opérateurs et gestionnaires. A plusieurs occasions lors des entretiens, des questions relatives à l'opportunité et à la crédibilité de l'implication de l'Etablissement Public Loire au titre des « *Maisons de Loire* » nous ont été posées, des questions rejoignant les interrogations portant de même sur le positionnement de l'Etablissement Public et ses interventions dans le domaine du tourisme.

Cela étant dit et sans entrer dans ce débat, à l'évidence aujourd'hui l'Etablissement Public Loire, en lien avec ses partenaires Dren et Agence de l'Eau, est en réalité la seule structure en capacité d'intervenir à cette échelle et la seule structure disposant de moyens financiers mobilisables pour ce type de projet.

### 3-3- Les fondements d'un réseau « Maisons de Loire » : la Qualité

Au-delà de la question portant sur la **légitimité de l'intervention de l'Etablissement Public Loire et de ses partenaires Diren - Agence de l'Eau** en faveur de la mise en place d'un réseau « *Maisons de Loire* », il s'agit de s'interroger sur les fondements d'un tel réseau et de répondre à la question suivante : **Un réseau des « Maisons de Loire », quelle nécessité ?**

**Au regard du diagnostic précédent, la création d'un réseau n'est pas une fin en soi. Elle est l'opportunité de conforter les structures existantes, elles-mêmes considérées légitimes et indispensables à la sensibilisation des publics et à leur découverte de la Loire.**

La mise en place d'un réseau « *Maisons de Loire* » répond à un objectif majeur : la Qualité.

Cet objectif de qualité se traduit par la nécessité d'optimiser les structures existantes : lisibilité de l'offre, amélioration des prestations et des services à destination des publics, innovation dans les concepts de découverte de la Loire.....autant d'actions prioritaires qu'il convient de mettre en œuvre pour être en capacité de proposer aux publics diversifiés des équipements et des prestations de qualité.

Aujourd'hui les gestionnaires des structures ont une connaissance insuffisante des attentes des publics ; généralement floue, basée sur des intuitions sans que celles-ci aient au préalable été vérifiées et validées auprès des clientèles elles-mêmes. Beaucoup d'intentions sont prêtées aux visiteurs sur leur volonté « d'apprendre », de « connaître » ...Beaucoup d'illusions également en ce qui concerne les chiffres potentiels de fréquentation des structures, généralement revus à la baisse au fil des études engagées...et des résultats enregistrés.

Une meilleure connaissance des attentes des publics, la prise en considération de l'évolution de leurs pratiques deviennent désormais fondamentales et indispensables d'autant qu'un certain nombre de cliquotants ne peuvent qu'alerter les opérateurs. :

- Les chiffres de fréquentation des structures stagnent voire baissent pour certaines ( à l'exception de quelques cas particuliers ).

- De façon générale, et en dehors des spécificités des structures « Loire » chacun s'accorde à dire que les attentes des clientèles en matière de loisirs et de découverte évoluent fortement ; de nouvelles tendances sont observées : découverte en famille ; la notion de plaisir qui prédomine au détriment de la « connaissance » ; l'importance accordée au médiateur-accompagnateur dont le rôle est désormais essentiel ;le souci de disposer





sur un site des services adaptés ( point de consommation, boutique...). Enfin, la volonté d'aller concrètement sur les sites et d'accéder à la Loire, de découvrir la Loire en bateau, en canoë, en longeant les berges à vélo.....autant d'éléments désormais indispensables à intégrer pour rendre les produits attractifs.

La mise en place d'équipement de visite avec présentation d'expositions ne suffit plus. Les attentes des clientèles sont désormais tout autres. Leur désir est d'aller sur la Loire, de bénéficier d'une rencontre et d'échanges avec un interlocuteur passionné disposant d'une parfaite connaissance du territoire. En conséquence il s'agit peut être moins d'investir dans des « équipements de visite » que dans des « équipes de professionnels » en capacité de mettre en place des produits de découverte adaptés.

Le diagnostic établi précédemment a montré combien les structures généraient des outils et des moyens sans toujours en vérifier la pertinence au regard des attentes des publics. Sont concernées les expositions permanentes et temporaires produites par les structures « Loire » (autres que les musées) et qui faute soit d'un renouvellement suffisant, soit surtout de moyens et d'un savoir-faire appropriés dans ce domaine aboutissent à des réalisations aujourd'hui dépassées par rapport aux attentes des publics.

Même constat en ce qui concerne les espaces pédagogiques : souvent des espaces très réduits, sous équipés en matériel d'observation, installés dans des salles non fonctionnelles....

Remarque identique au sujet des panneaux d'interprétation implantés quasi systématiquement alors que, par expérience, l'utilisation par les publics demeure limitée et que ce type d'équipement s'avère en réalité un mauvais « palliatif » de la découverte d'un site, avec une vision de fait très restrictive.

Les « centres de ressources » sont aussi concernés par cette réflexion, systématiquement créés par les structures bien que le public concerné soit par définition très restreint....

**Sur la base de cet objectif Qualité et « d'optimisation » des structures « Loire », quatre scénarios de mise en réseau ont été construits : ils diffèrent par le degré d'engagement de l'Etablissement Public Loire et de ses partenaires institutionnels, DIREN et Agence de l'Eau à œuvrer en faveur d'une amélioration qualitative des prestations et des services des structures « Loire ».**

---

### ***3-4- L'animation du réseau : un élément décisif pour la réussite de l'opération***

L'organisation du réseau, les modalités de gestion et les partenariats que les « *Maisons de Loire* » seront à même de mettre en œuvre influenceront considérablement sur la vitalité et l'ampleur des actions entreprises.

C'est pourquoi il est important de poser très rapidement un certain nombre de questions de fond concernant l'animation du réseau :

- Quelle formalisation du réseau faut-il prévoir ?
- Quelles sont les conditions de partenariats entre les Maisons de Loire, l'Etablissement Public Loire et ses partenaires institutionnels, DIREN et Agence de l'Eau ?
- Quelles sont les modalités d'animation du réseau ?

Ces aspects relatifs à l'animation du réseau sont à intégrer très en amont dans la conception même du réseau. C'est pourquoi ils figurent en bonne place ci-après dans la présentation des scénarios.



## ***4- Les quatre scénarios de mise en réseau des “Maisons de Loire”***

---

Afin d’apporter un éclairage approprié aux responsables et décideurs de l’Etablissement Public Loire et de ses partenaires institutionnels, Diren et Agence de l’Eau, et conformément au cahier des charges de l’étude, plusieurs scénarios pour la mise en réseau des « *Maisons de Loire* » ont été définis.

Quatre scénarios distincts ont été considérés envisageables et réalistes.

Volontairement contrastés, ces quatre scénarios ont été élaborés à partir des objectifs fixés à ces structures, du diagnostic de l’offre actuelle et des conditions de fonctionnement des structures « Loire ». Ils illustrent les perspectives concrètement envisageables en matière de mise en réseau des « *Maisons de Loire* ».

Cette construction de scénarios, par une mise en évidence des avantages et inconvénients de chaque hypothèse, a pour objectif d’éclairer les décisions et les futurs engagements de l’Etablissement Public Loire et de ses partenaires institutionnels.

---

#### 4-1- Scénario 1 : L’Etablissement Public Loire et ses partenaires renoncent à mettre en place un réseau « Maisons de Loire ».

##### Principes :

Au regard de l’absence de volonté clairement exprimée par les opérateurs en faveur d’un réseau et compte tenu des difficultés pressenties pour l’engagement d’une telle opération, l’Etablissement Public Loire et ses partenaires peuvent surseoir à toute décision visant à mettre en œuvre un réseau des « Maisons de Loire ».

##### Atouts :

Simple a priori, cette décision relève des choix stratégiques d’intervention de l’Etablissement et de ses partenaires en faveur – ou non– des « Maisons de Loire » et autres structures oeuvrant pour la sensibilisation et la découverte de la Loire.

##### Inconvénients :

Un tel scénario **serait perçu néanmoins comme « un recul »** vis à vis d’une préoccupation exprimée de longue date par nombre d’interlocuteurs, notamment institutionnels. Ce renoncement ne serait pas sans répercussions sur l’image même de l’Etablissement Public Loire et de ses partenaires, laissant accroire de ne pas faire face à une mission qui lui était confiée.

Ce **scénario, non volontariste**, exprimerait le désengagement de l’Etablissement Public Loire, des institutions et des collectivités directement associées, sur le devenir des structures existantes dont on a pu voir précédemment qu’elles nécessitaient d’être optimisées: lisibilité de l’offre, amélioration des prestations et des services à destination des publics, innovation dans les concepts de découverte de la Loire.....autant d’actions prioritaires qu’il convient de mettre en oeuvre.

De même la non concrétisation d’un réseau pourrait être perçue comme **un retrait de l’Etablissement Public Loire, de la DIREN et de l’Agence de l’Eau** vis à vis des collectivités locales qui sont, soit directement porteuses de structures existantes et par conséquent très préoccupées par leur devenir notamment financier, soit sollicitées par des associations désireuses de mettre en place ce type d’équipement.



## 4-2- Scénario 2 : la création d'un réseau informel : lieu de rencontres et d'échanges, plate-forme d'information.

### Principes :

Ce scénario est volontairement minimaliste. Il repose sur la mise en place d'un réseau informel défini comme un lieu de rencontres entre toutes les structures « Loire », un lieu d'échanges, de partage des pratiques et de savoir-faire des uns et des autres.

Le réseau ainsi constitué est une « plate-forme d'information sur les structures Loire », en quelque sorte un centre de ressources disposant d'une parfaite connaissance des actions et des expériences engagées par chacun à l'échelle du bassin. Le centre de ressources par cette connaissance précise de l'offre existante est en mesure de répondre aux questions récurrentes des porteurs de projets (voire de les anticiper). Un service de cette nature est très attendu par les porteurs de projets de nouvelles structures « Loire » : il leur permettrait de réduire l'énergie et le temps consacrés par chacun d'eux à recueillir les informations nécessaires sur les structures existantes.

**Dans un tel contexte, l'intervention de l'Etablissement Public Loire et de ses partenaires se traduit par une mission de « facilitateur » de rencontres et de mise en place d'un « centre de ressources » pour les structures « Loire » et les porteurs de projets.**

L'animation du réseau est assurée en interne par l'Etablissement Public Loire par un animateur terrain à temps partiel. Les missions de cet interlocuteur terrain permanent consistent à mettre en œuvre des actions qui peuvent à titre d'exemples prendre les formes suivantes :

- La constitution d'un carnet d'adresses avec identification des savoir-faire des acteurs et des spécificités de chaque structure, des problématiques particulières traitées par chacun des sites... Il s'agit d'élargir et de renforcer la diffusion des savoir-faire et l'expérience acquise dans des domaines particuliers.
- La création d'un bulletin de liaison.  
L'objectif est de tisser des liens, de porter à la connaissance de l'ensemble du réseau les expériences de chacun des sites, les projets...
- L'organisation d'une ou deux journées annuelles : Les « Rencontres des Maisons de Loire ». Ces journées « prétexte » à rencontres, aux échanges et aux discussions prennent la forme de journées techniques avec présentation d'expériences développées en France et à l'étranger sur des thématiques de découverte d'un fleuve ou d'un territoire, d'appropriation du territoire par les habitants, de produits de visite et d'animations nature.....

---

**Atouts :**

La mise en place d'un réseau de ce type est une opération simple à mener.

**Inconvénients :**

**L'ambition d'un tel réseau est relativement réduite et les retombées singulièrement limitées.**

Simple à mettre en œuvre pour les structures « Loire » et l'Etablissement Public Loire, **le risque est qu'une telle initiative s'essouffle** rapidement faute de pouvoir mobiliser les responsables des structures. Responsables dont on a vu précédemment qu'ils étaient très dispersés géographiquement, axés sur leur activité quotidienne et par conséquent peu disponibles, ne partageant pas toujours les mêmes objectifs (en terme de qualité par exemple), peu habitués à travailler ensemble et surtout peu enclins ni motivés par une telle démarche.

L'échelle du bassin Loire est considérable, les freins aux rencontres multiples. La mobilisation des structures et leur participation à un réseau de cette nature risquent de s'amoindrir rapidement au-delà de la première année de démarrage ....qui apportera une nouveauté et permettra à chacun de se découvrir .

**Compte tenu de ce contexte, la mobilisation effective des structures « Loire » ne peut être envisagée que dans une perspective plus dynamique visant un apport substantiel aux structures et dépassant le cadre de « rencontres » et d'« échanges ».**



### **4-3- Scénario 3 : un réseau formel « les Maisons de Loire » labellisées qui développent des projets en partenariat**

#### **Principes :**

Plus ambitieux ce réseau est à double détente : il consiste à rassembler les structures existantes sous un label « *Maisons de Loire* » et à faire émerger des partenariats d'actions entre structures.

La mission du réseau dévolue dans le scénario 2 « rencontres et échanges » est conservée avec des actions visant : la constitution d'un carnet d'adresses et de savoir-faire, la mission de « veille » de l'offre, - « plateforme d'information sur les « *Maisons de Loire* » - , l'édition d'un bulletin de liaison, l'animation de journées techniques organisées sur des échanges de savoir-faire et d'expériences.

Les structures sont regroupées sous un label « *Maisons de Loire* » animé et géré par l'Etablissement Public Loire et ses partenaires avec élaboration d'une charte de qualité. Des actions communes de promotion et de communication sont engagées.

Au-delà il s'agit de donner au réseau une vocation élargie à des partenariats individuels ou collectifs constitués entre les structures elles-mêmes. Ces partenariats pourraient se structurer sur la coproduction d'une exposition, la réalisation d'actions de communication collectives à l'échelle d'un bassin de proximité regroupant ainsi 3 à 4 structures, le montage en commun de produits pédagogiques, la conception en commun d'animations de découverte de la Loire....L'Etablissement Public Loire et ses partenaires intervenant à ce titre en tant que soutien technique, logistique et financier.

Dans ce cadre la gestion et l'animation du réseau sont assurées par l'Etablissement Loire qui met à disposition un animateur dont les fonctions sont : la mise en relation des structures, le conseil auprès des porteurs de projets, le soutien à l'émergence et à la réalisation d'actions menées en partenariat entre opérateurs.

Ce type de réseau s'apparente à ceux mis en place par des structures telles que les Parcs Naturels Régionaux, les Centres Permanents d'Initiation à L'Environnement avec charte de qualité, des programmes d'actions collectives...

Ce réseau pourrait s'apparenter, par le type d'actions collectives susceptibles d'être menées, à celui né d'une initiative d'opérateurs privés volontaristes (ce qui n'est pas sans limiter le parallèle), regroupés au sein de l'association « la Vallée des Rois ». Un réseau qui rassemble 40 monuments publics et privés en Val de Loire et qui engage divers actions collectives internes au succès croissant : promotion avec l'édition d'un document d'appel regroupant l'ensemble des sites, journées de formation du personnel, éducateurs des personnels permanents des sites (les personnels des différents sites se rencontrent, échangent leurs expériences

---

et effectuent la visite de sites méconnus d'eux...dont ils seront ensuite à même de devenir prescripteurs).

### Atouts :

La création d'un tel réseau « *Maisons de Loire* » est **ambitieux** et suppose un engagement affirmé à la fois de la part de l'Etablissement Public Loire, de ses partenaires et des structures « Loire ». La réussite d'un tel réseau repose considérablement sur la mobilisation et l'implication des structures « Loire », qui aujourd'hui et en l'état ne semblent pas disposées à se diriger vers un tel dispositif.

### Inconvénients

En effet actuellement, au regard du positionnement très réservé et en retrait des structures vis à vis d'un réseau qui serait géré par l'Etablissement Public Loire, on ne peut que s'interroger sur l'opportunité à court terme d'un tel projet. Dans ce contexte, la mise en place d'un tel réseau apparaît prématurée et inadaptée.

**Inadaptée notamment en ce qui concerne toute perspective visant à instaurer un label « *Maisons de Loire* »** répondant à un cahier des charges. Au regard d'expériences similaires engagées sur d'autres territoires ou sur d'autres thématiques, il convient de relever que l'impact d'une telle initiative serait illusoire, nécessairement limité, très ténu, voire négatif pour les structures non dénommées *Maisons de Loire* mais qui offrent déjà des prestations de qualité.

L'hétérogénéité des structures est en soi une difficulté, couplée au fait que l'obtention d'un label serait complexe pour de nombreuses structures au regard des nombreuses actions à engager individuellement pour « être à la hauteur ».

Par ailleurs cette appellation générique est peu porteuse ; le nom « *Maison de Loire* » est désormais peu attractif d'un point de vue marketing : pour les publics, les structures « Loire » recourent des réalités très diverses, aux prestations et services de qualité très variables, parfois en deçà des attentes des visiteurs.





#### 4-4- Un réseau « *Maisons de Loire* » sous-tendu par un appui technique et financier à des projets individuels et collectifs : Un réseau à géométrie variable.

##### Principes :

**Ce scénario est très ambitieux** : il vise à donner au réseau une toute autre perspective. Ce scénario s'inscrit dans un **projet volontariste** en faveur du développement des structures d'accueil et d'information des publics à l'échelle du Bassin et de ses affluents et en cohérence avec la Politique du Plan Loire Grandeur Nature.

L'objectif est de conforter le niveau qualitatif des services offerts aux publics et de soutenir la fréquentation des équipements, en quelque sorte de favoriser l'optimisation des structures existantes et de faire émerger des projets cohérents avec les attentes des publics.

Dans ce contexte, les actions potentielles du réseau sont multiples :

\* La constitution et la mise à jour d'un « **carnet d'adresses** », à vocation interne, référencant les personnes ressources, les savoir-faire identifiés et les problématiques particulières traitées par les membres du réseau. Ce carnet d'adresses comprenant les coordonnées précises des personnes ressources sera aussi précis que possible et mis à jour régulièrement. Ce carnet d'adresses prendra la forme papier accompagnée d'une mise en réseau internet avec possibilité d'une plate-forme de discussion.

\* Mieux se connaître, favoriser les échanges est un des premiers objectifs du réseau. Pour se faire, le principe des « **Rencontres annuelles des Maisons de Loire** » est maintenu avec l'organisation de deux journées annuelles, journées techniques basées sur l'échange et le savoir-faire et laissant une large place à la présentation d'expériences développées sur le bassin mais plus largement en France et à l'étranger.

\*Une « **plate-forme d'information** » évoquée dans le scénario 2, qui vise à disposer d'une information détaillée et précise sur les structures « Loire ».

\*Un **apport d'ingénierie**. En parallèle à cette « plate-forme » il est proposé d'enclencher une véritable action en matière d'ingénierie portant sur le ( ou les ) concept ( s ) Maisons de Loire.

Cet apport d'ingénierie peut notamment porter sur deux domaines :

- L'amélioration de la connaissance des publics et de leurs attentes en matière de découverte de la Loire. Une attention toute particulière qui doit notamment être accordée aux services attendus : location de matériels d'observation, accompagnement par des médiateurs, découverte sur sites et accès à la Loire...., au suivi des publics, à l'évaluation des prestations sur la fréquentation et la notoriété....

---

- En continuité de cette amélioration de la connaissance des publics, il s'agit de rechercher de nouveaux « concepts » à mettre en œuvre. Constat a été fait dans le cadre du diagnostic d'un manque d'originalité et d'une relative « pauvreté » dans le contenu des prestations et des services proposés par les structures. D'un site à l'autre les expositions permanentes de textes et photos se succèdent, les écrans vidéos aussi ...sans spécificité propre ni attractivité suffisante. On ne peut que regretter de voir des principes d'équipements et d'aménagement simplement reproduits d'amont en aval sans une prise en compte encore une fois de la demande des publics.

Cette prestation d'ingénierie constitue une réponse aux questionnements formulés par les gestionnaires, des gestionnaires qui en interne n'ont ni les moyens ni les compétences pour mener à bien ce type d'analyses et d'expertises. Alors que dans la perspective d'optimiser les prestations et les services, de créer de nouvelles animations..... ces réflexions font réellement défaut.

**\* Un soutien technique et financier accordé aux structures « Loire » et à des projets adaptés .**

Résultant de ce qui précède, il est suggéré à l'Etablissement Public Loire et ses partenaires dans ce scénario de mise en réseau d'intégrer une intervention technique et financière spécifique visant soit à améliorer les prestations et services des structures en place, soit à développer de nouveaux projets répondant à des critères précis.

Ces interventions techniques et financières prendront la forme d'actions individuelles ou collectives, et en ce sens il s'agit d'une mise en réseau à géométrie variable.

L'objectif est que toute intervention soit conforme et cohérente avec les principes évoqués précédemment et que par conséquent les prestations et produits retenus soit ciblés et pertinents vis à vis des publics.

\* Individuellement, il peut s'agir d'aider telle ou telle structure « Loire » à structurer, développer ou améliorer une prestation de découverte de la Loire. Seront notamment prises en considération les mesures en faveur du développement des accès à la Loire, la création de produits de découverte sur la Loire (en bateau, embarcations traditionnelles etc...), les produits en faveur du Tourisme de Nature.

\*Collectivement, il peut s'agir d'intervenir dans le domaine de la formation des personnels, dans la création en commun d'outils d'animation, la gestion en commun d'un pool de médiateurs nature, la réalisation de coproductions, dans des actions de communication conçues par bassin de proximité ( il est à noter qu'au regard des fréquentations actuelles et des pratiques des visiteurs : faiblesse de l'itinérance sur l'ensemble du bassin Loire et pratique d'une découverte par territoire de proximité, les actions globales de communication à l'échelle du bassin ont



été exclues des propositions, considérant que celles-ci seraient sans impact réel sur les publics).....

Le montage d'actions collectives demande une implication sur la durée et suppose des actions qui ne seront pas toujours aisées à mettre en œuvre à très court terme. Elles doivent porter sur des actions concrètes.

Les propositions énumérées ci-dessus sont des pistes : elles demandent à être discutées, complétées en fonction des discussions ultérieures avec les gestionnaires des équipements.

En ce qui concerne les modalités, il est préconisé que l'intervention technique et financière de l'Etablissement Public Loire et de ses partenaires s'inscrive dans un partenariat construit sous la forme de conventions d'objectifs et conventions de moyens, conventions signées avec chaque structure ou groupement de structures adhérant au projet collectif.

#### **Atouts :**

Ce scénario constitue à notre sens **la seule réelle perspective** de faire émerger et pérenniser un réseau « *Maisons de Loire* », un réseau justifié et animé par l'intervention de l'Etablissement et de ses partenaires sur des opérations ciblées, clairement identifiées et engagées selon l'opération, de façon individuelle ou collective.

Ce réseau **permettra également d'éviter les interventions financières au coup par coup et sur demande**, les dispersions, au profit d'actions ciblées en cohérence avec les objectifs de l'Etablissement et de ses partenaires.

#### **Inconvénients :**

Plus encore que les autres scénarios, **la constitution d'un tel réseau aussi ambitieux se réalisera sur la base du volontariat**. Il suppose par conséquent l'adhésion d'un nombre suffisant de structures. Il demande du temps pour asseoir sa crédibilité et pour réussir à fédérer l'ensemble des structures.

Un tel réseau peut démarrer par quelques structures motivées pour ensuite s'élargir à un nombre plus important d'acteurs et de gestionnaires d'équipements. Cela étant il s'agit dès le démarrage de l'initiative de solliciter et de mobiliser le maximum de structures, soit les douze identifiées dans le cadre de l'étude plus les autres structures repérées. Au moins une quinzaine de structures devraient être ainsi concernées.

Parallèlement et pour ce qui est des projets en cours, il serait opportun et peut-être urgent de définir, à l'instar cette fois de ce qui est procédé dans le cadre des démarches qualité, une grille de critères qualitatifs permettant

---

de n'intégrer au réseau que des projets bien ciblés et cohérents. Il ne s'agit nullement d'éviter la création de toute nouvelle structure « Loire », ce qui serait illusoire, mais d'intégrer dans le réseau exclusivement les projets jugés pertinents ( au regard de leur localisation dans un bassin suffisant de publics de proximité, de leur cohérence dans l'offre constituée avec les attentes des publics, de leur montage financier quant à leur fonctionnement etc.... ); il importe ainsi de tenter de motiver les porteurs de projets à conduire des opérations mieux définies.



En conclusion de cette étude, et sans préjuger des choix qui seront opérés par l'Etablissement Loire et ses partenaires institutionnels, Diren et Agence de l'Eau, le scénario 4 « Un réseau « *Maisons de Loire* » à géométrie variable sous-tendu par un appui technique et financier à des projets individuels et collectifs » apparaît la solution la plus pertinente.

Ce scénario est à notre sens le plus adapté aux réalités du terrain, aux préoccupations des structures existantes et à celles des porteurs de projets, mais aussi le plus cohérent avec l'Objectif Qualité fixé comme « ligne de mire » par l'Etablissement Public Loire, ses partenaires institutionnels, Diren et Agence de l'Eau, et par l'ensemble des interlocuteurs, collectivités territoriales et associatives oeuvrant pour une découverte et une sensibilisation en faveur de la Loire.

Ce scénario 4 est par ailleurs la seule perspective réelle de faire émerger et pérenniser un réseau « *Maisons de Loire* », un réseau justifié et animé par l'intervention de l'Etablissement Loire et ses partenaires sur des opérations ciblées, clairement identifiées et engagées soit individuellement, soit collectivement.

Dans l'hypothèse où ce scénario recevrait une validation de l'Etablissement Public Loire et de ses partenaires, sa mise en place et sa réussite seraient très fortement liées aux moyens techniques qui seront consacrés à son animation. Pour assurer une animation efficace d'un tel réseau, l'apport d'une ingénierie technique est essentielle. Il s'agit non seulement de conduire et d'animer le réseau (par le maintien de contacts, l'information, l'organisation des journées techniques etc...), mais aussi et surtout de prendre en charge le portage des opérations retenues, opérations que les gestionnaires seuls ne sont pas en mesure ni en capacité d'assurer.

Le travail à réaliser suppose à la fois beaucoup d'écoute, d'échanges avec les structures en place, un dynamisme et des compétences professionnelles avérées quant au montage de projets. **De fait une mise en réseau effective conduit à envisager une mise à disposition par l'Etablissement Public Loire et ses partenaires d'un animateur à temps plein.**

Au-delà de la réflexion portant sur les moyens à mobiliser, la marche à suivre pour mettre en œuvre ce réseau suppose une prise en contact avec chacune et l'ensemble des structures susceptibles d'être intéressées et par conséquent associées à la réflexion « mise en réseau » : ces échanges permettant de valider, compléter voire réajuster les actions prioritaires d'intervention définies dans le cadre de cette étude. La mise en place d'un ( ou de plusieurs) atelier (s) de travail regroupant les structures les plus porteuses et les plus mobilisées est également à envisager. Ces ateliers se réuniront en 2 à 3 réunions de travail pour élaborer des propositions concrètes d'actions ( carnet d'adresses – rencontres annuelles – plateforme d'information...); les ateliers seront également l'occasion d'identifier finement les besoins et de les analyser en fonction des soutiens techniques et financiers susceptibles d'être apportés par l'Etablissement Loire et ses partenaires.

---

## *Annexes*

---

Liste des personnes rencontrées et contactées :

Equipements en place :

**\*L'Écopôle du Forez**

- Mr Taupiac, directeur.

**\*L'ObservaLoire de Digoin :**

- Mr Jérôme Guillemet responsable.

**\*Le Pavillon du Milieu de Loire à Pouilly :**

- Mr Guntz, directeur.

**\*Le Musée de Cosne-sur-Loire :**

- Mr Jean –Michel Roudier, Attaché de Conservation des Musées de la Nièvre,

**\*La Maison de Loire de Belleville :**

- Mr Bongrand, président,  
- Mr Frégeai, vice-président,  
- Mme Anna Ruellé, animatrice,  
- Melle Charlotte Briand, animatrice emploi-jeune.

**\*Le Musée de la Marine de Loire à Chateauneuf-sur-Loire :**

- Mme Dupras conservatrice.  
- Melle Stéphanie Planchon, animatrice

**\*La Maison de Loire de Jargeau :**

- Mr Gibey, président,  
- Melle Marie Durand, animatrice.

**\*La Maison de Loire de Saint-Dyé sur Loire :**

- Mme Szyporta, présidente,  
- Melle Christelle Goute animatrice,  
- Julien Guillemart , animateur

**\*L'Observatoire Loire de Blois :**

- Mr Jean-Pierre Bessonnie , président,  
- Mme Béatrice Amocet, directrice,  
- Mr Alain Amiot, responsable de la communication et du développement,  
- Mr Cyril Maurer, animateur emploi-jeune.



**\*La Maison de Loire de Montlouis :**

- Mr Barbault, président,
- Mr Claude Garcera, vice-président, élu municipal,
- Mr Carreau, secrétaire, élu municipal,
- Mr Thierry Poli, directeur,
- Melle Alix Tery, animatrice.

**\*La Musée de la Rivière à Chinon :**

- Mr Franck Boitard, directeur du CPIE en charge de la gestion de la Maison de la Rivière,
- Mlle Marie De Coster , responsable de la Maison de la Rivière, Les deux animateurs de la Maison.

**\*L'Observatoire de la Vallée d'Anjou à Saint Mathurin sur Loire :**

- Mr Guihaumé, président
- Melle Bénédicte Marolleau, animatrice
- Mme Zabarela, SG de la Communauté de Communes de la Vallée Loire Authion.

*Projets en cours :*

**\* Maison de l'Allier à Vichy**

- Mr Joël Herbach, responsable du service urbanisme.

**\* La Maison de l'Eau et de la Pêche à Cordelles**

- Mr le Maire

**\* Le projet de Brives-Charensac :**

- Mr Beaume, chargé de mission développement touristique et culturel :

**\* Le projet d'Orléans**

- Mme Palacio, Agence d'Urbanisme

**\* Le Centre d'Interprétation des zones Humides de Bréhémont**

- Mr Michel Verdier chargé de mission Service de l'Environnement

**\*Le projet de Cordemais**

- Mr le Maître, directeur de l'association Estuarium
- Cécilia Stéphan, responsable administrative et pôle pédagogique de l'association .
- Secrétaire Général de la Mairie de Cordemais.

**\*Structures institutionnelles :**

- DIREN de Bassin : Mr Cléricy - Mme Gibey
- Agence de l'Eau : Mme Edwige Julien
- Mission Loire, Mr Tremblay
- DRT Centre, Mme Dousset.
- CDT du Maine et Loire, Mr Boche